

REGION BRETAGNE

n° 19_DGA MTM_SEFTRA_01

CONSEIL REGIONAL
19 et 20 décembre 2019
DELIBERATION

**Communication relative aux rapports des délégués de service public
pour l'exercice 2018**

Le Conseil régional convoqué par son Président le 26 novembre 2019, s'est réuni le vendredi 20 décembre 2019 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Monsieur Eric BERROCHE, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU, Monsieur Gwenegan BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur André CROCQ, Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL, Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD (jusqu'à 11h25), Madame Claire GUINEMER, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE, Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN, Monsieur Pierre KARLESKIND, Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL (jusqu'à 11h05), Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC, Madame Agnès LE BRUN, Monsieur Patrick LE DIFFON, Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Monsieur Alain LE QUELLEC (jusqu'à 11h10), Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIALHES, Monsieur Paul MOLAC (jusqu'à 9h15), Madame Gaëlle NIQUE, Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN, Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO, Madame Claudia ROUAUX, Monsieur Stéphane ROUDAUT, Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD, Monsieur Sébastien SEMERIL, Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Martine TISON, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avait donné pouvoir : Monsieur Marc COATANÉA (pouvoir donné à Madame Hind SAOUD), Monsieur Richard FERRAND (pouvoir donné à Monsieur Karim GHACHEM), Madame Sylvie GUIGNARD (pouvoir donné à Madame Agnès LE BRUN à partir de 11h25), Monsieur Philippe HERCOUËT (pouvoir donné à Monsieur Dominique RAMARD), Madame Isabelle LE BAL (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF à partir de 11h05), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Monsieur Roland JOURDAIN), Madame Nicole LE PEIH (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT), Monsieur Alain LE QUELLEC (pouvoir donné à

Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT à partir de 11h10), Monsieur Paul MOLAC BRAS à partir de 9h15), Madame Gaëlle NICOLAS (pouvoir donné à Madame Deipnne DAVID), Monsieur Maxime PICARD (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD), Monsieur Bertrand PLOUVIER (pouvoir donné à Monsieur Marc LE FUR), Madame Emmanuelle RASSENEUR (pouvoir donné à Madame Sylvaine VULPIANI).

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 4111-1 et suivants ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 9 décembre 2019 ;


Vu l'avis de la commission Aménagement du territoire en date du 12 décembre 2019 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

A PRIS ACTE des rapports des délégataires de service public de transport pour l'exercice 2018.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Loïc Chesnaï-Girard', written over a horizontal line.

Loïc CHESNAIS-GIRARD

**Communication relative aux rapports des délégataires de service public
pour l'exercice 2018**

L'article L. 1411-3 du code général des collectivités territoriales dispose que « *Dès la communication du rapport mentionné à l'article L. 3131-5 du code de la commande publique, son examen est mise à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte* ».

L'article L. 1413-1 du même code précise, par ailleurs, que la commission consultative des services publics locaux « *examine chaque année sur le rapport de son président* :

1° Le rapport, mentionné à l'article L. 1411-3, établi par le délégataire de service public ».

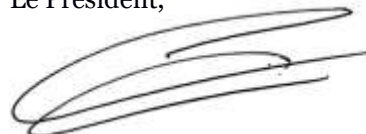
Réunie le 18 novembre 2019, la commission consultative des services publics locaux de la Région Bretagne a examiné l'ensemble des rapports établis par les délégataires et concessionnaires et émis un avis favorable, à l'unanimité.

C'est dans ce cadre que vous sont communiqués les rapports des délégataires qui ont été transmis à la Région Bretagne et dont la synthèse constitue le présent rapport. Ils correspondent aux compétences exercées en 2018 par la Région sauf pour les réseaux BreizhGo en Côtes d'Armor, Finistère et Morbihan où ils correspondent aux compétences exercées sur l'année scolaire 2017/2018 :

- Au titre de la compétence d'Autorité Organisatrice du Transport Régional de Voyageurs, pour l'organisation des lignes routières BreizhGo Rennes – Pontivy, Rennes / Dol - Le Mont Saint-Michel et Saint-Brieuc – Pontivy – Vannes / Lorient et du réseau BreizhGo en Côtes d'Armor (ex-Tibus) / du réseau BreizhGo en Finistère (ex-Penn-ar-Bed, 5 lots) / du réseau du réseau BreizhGo en Ile-et-Vilaine (ex-illeno, 3 lots en DSP et un lot en concession de service public) / du réseau BreizhGo en Morbihan (ex-TIM, 15 lots) ;
- Au titre de la compétence d'Autorité Organisatrice du Transport maritime régional, les liaisons maritimes vers les îles de Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Groix, Belle-Ile-en-Mer, Houat, Hoëdic et Arz ;
- Au titre de la compétence « propriété, gestion, exploitation et aménagement » des ports de Brest, Lorient, Saint-Malo, Roscoff, Audierne, Arz, Groix, Le Palais (Belle-Ile), Vannes, Séné, Quiberon, Concarneau, Le Conquet, Saint-Brieuc ;
- Au titre de la compétence « propriété, gestion, exploitation et aménagement » des aéroports de Brest-Guipavas, Dinard-Pleurtuit, Rennes-Saint-Jacques et Quimper-Pluguffan.

Ainsi, il vous est proposé de prendre acte de cette communication.

Le Président,



Loïc CHESNAIS-GIRARD

1. Les Ports

Le Contexte

Le transport maritime de marchandises

L'année 2018 a marqué un léger rebond du **trafic de marchandises** dans les ports français. Il a atteint 372 millions de tonnes, soit une hausse de +1,9 %. Le trafic de marchandises progresse de +2 % en métropole (354 millions de tonnes) et de +0,7 % en outre-mer (18,3 millions de tonnes). Relancés en 2017, les ports français espéraient faire mieux en 2018.

Les sept Grands Ports Maritimes métropolitains affichent une progression globale de +2,5 % (276,2 millions de tonnes). Nantes est en hausse grâce, notamment, au trafic roulier en progression. Avec la reprise de la filière « Céréales et oléagineux », la Rochelle augmente son trafic.

Trafic marchandises des Grands Ports Maritimes (en tonnes)

	2017	2018	Evolution 2017/2018
Haropa (Le Havre et Rouen)	92 640 000	95 000 000	2,55%
Marseille-Fos	80 600 000	80 500 000	-0,12%
Dunkerque	50 400 000	51 600 000	2,38%
Nantes	29 900 000	32 500 000	8,70%
La Rochelle	8 600 000	9 640 000	12,09%
Bordeaux	7 300 000	7 000 000	-4,11%
Total	269 440 000	276 240 000	2,52%

Le trafic de marchandises global des ports de la Région Bretagne est en hausse de 7.64% par rapport à 2017, soit une augmentation plus favorable que la tendance nationale. Néanmoins, cette évolution est à nuancer port par port car seuls les ports de Brest et de Lorient ont tiré leur épingle du jeu. Le trafic de marchandises des autres ports est relativement stable excepté pour celui du port du Légué qui accuse une baisse de 10.89% sur l'ensemble des produits.

Trafic marchandises des ports de la Région Bretagne (en tonnes)

	2017	2018	Evolution 2017/2018
Brest	2 406 873	2 792 016	16,00%
Lorient	2 275 153	2 449 688	7,67%
Saint-Malo	1 299 762	1 283 236	-1,27%
Le Légué	280 216	249 694	-10,89%
Roscoff	457 681	458 693	0,22%
Total	6 719 685	7 233 327	7,64%

Le transport maritime de passagers

Le trafic par ferries des ports de Roscoff et Saint Malo atteint plus de 1,3 million de passagers. Il augmente de 5,92% à Roscoff essentiellement sur la liaison avec la Grande Bretagne et de 2,82% à St Malo, sur la liaison avec les îles anglo-normandes.

Le nombre de croisiéristes accueillis à St Malo, Brest et Lorient s'est élevé à 65 000, soit une hausse de 20,36 %. Avec 6 871 passagers supplémentaires, la croisière augmente à St Malo de 39 %.

Transport passagers dans les ports de la Région Bretagne (en nombre de passagers)

	2017	2018	Evolution 2017/2018
Ferry Saint-Malo	765 258	786 871	2,82%
Ferry Roscoff	517 148	547 788	5,92%
Total Ferries	1 282 406	1 334 659	4,07%
Croisière Saint-Malo	17 584	24 455	39,08%
Croisière Brest	30 834	32 344	4,90%
Croisière Lorient	5 628	8 250	46,59%
Total Croisières	54 046	65 049	20,36%

1.1 Les ports du Morbihan

1.1.1 Port de Lorient

a. Concession commerce

Contrat	Du 1 ^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2018 - Prorogation d'un an jusqu'au 31 décembre 2019 Concessionnaire : CCI du Morbihan Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2007
Activité et trafics	2 449 688 tonnes (+7,7% en global)
Effectifs	59 ETP
Finances	Chiffres d'affaires : 9 001K€ Résultat net : 1 257K€
Investissements	Mise à niveaux des équipements de pesage (204K€) Travaux gros entretien (108K€)
Environnement	Renouvellement des certifications ISO 9001 et ISO 14001 Maintien de la labellisation européenne PERS du réseau de ports européens EcoPorts
qualité	Taux de satisfaction client : 90%

Activité – Traffic

Le tonnage global manutentionné s'établit à 2.449.688 tonnes en 2018, contre 2.275.153 tonnes en 2017, soit une progression de +7.67%. Le trafic de vrac construction continue sa progression (+24.2%). Le trafic de vrac-agroalimentaire enregistre une forte hausse (+12.4%). Le trafic d'hydrocarbures connaît quant à lui une régression de -4.7%.

Le port a accueilli 424 navires sur l'année. 4 navires de convoyage ont fait escale dans le port pour le retour des bateaux de course au large (90 voiliers déchargés). En 2018, 8 paquebots de croisière ont été accueillis dont 2 escales inaugurales.

Effectifs

Au cours de l'année 2018, il faut noter 7 départs, 3 recrutements en CDI et 2 postes pourvus par promotion interne. Deux salariés affectés à l'entrepôt frigorifique ont également été mis à disposition auprès de la STEF. Les effectifs sont en légère baisse (59 ETP en 2018, contre 62 ETP en 2017). Le taux d'absentéisme se situe à 13.54% et le montant des formations représente 1.06% de la masse salariale.

Finances

Le chiffre d'affaires s'élève en 2018 à 9.001K€, contre 8.174K€ en 2017, soit une progression de +10%. Cette hausse de 827K€ est principalement liée à la hausse des trafics de nutrition animale et de vrac minéral, générant respectivement une augmentation du chiffre d'affaires de +488K€ et +206K€. Les produits issus de l'activité domaniale restent globalement stables. L'externalisation de la gestion de l'entrepôt frigorifique à l'entreprise STEF enregistre pour la première fois un résultat quasiment à l'équilibre. Enfin, on constate une baisse de 34K€ des produits générés par l'activité remorquage liée à l'activité de Naval Group.

On peut noter que le poste transfert de charges enregistre une hausse de 157K€, s'expliquant principalement par le remboursement des frais de remise en état des bandes ciment suite à un sinistre survenu fin 2018.

Dans le même temps, on constate une baisse des charges de 233K€. Les frais de personnel enregistrent une baisse notable (-741K€), compensée par la hausse des honoraires (+191K€), correspondant à des prestataires externes. Par ailleurs, les dotations aux amortissements et provisions sont aussi fortement en diminution (-611K€), du fait d'un ajustement sur le montant des provisions sociales au 31/12/2018 (reprise de provision suite à une réévaluation actuarielle des engagements sociaux pénibilités et Indemnités Départ en Retraite par le Cabinet GALEA). Ces baisses sont compensées par une augmentation des autres charges (+558K€), liées aux distributions variables au titre du fonds spécial et de la redevance domaniale à la Région ainsi qu'à la rémunération du concessionnaire, permises par le résultat net de 2018. On observe également une hausse de 193K€ due à la régularisation faite sur le stock de pièces détachées et une augmentation des charges exceptionnelles (+240K€) s'expliquant par l'enregistrement d'une provision pour risques et charges constituée pour faire face au risque chômage, antérieurement assurée par la caisse d'assurance chômage consulaire.

In fine, le résultat net 2018 est positif de 1.257 K€ et la capacité d'autofinancement (CAF) s'élève à 1.288 K€.

Investissements

Au total, le délégataire a réalisé 410K€ d'investissements dont notamment :

- Mise à niveau des équipements de pesage STRR et SILO (204 K€)
- Evolution serveur hébergement Videor (21 K€)
- Etude appontement sablier (16 K€)
- Travaux de gros entretien (remorqueurs, peintures sur grues, réfection de chaussées...) à hauteur de 108K€.

Environnement

Le port est engagé dans une démarche de certification « Système de Management Environnemental » qui s'est concrétisée en 2018 par :

- Un audit de certification ISO 9001 et ISO 14001:2015, conduisant au renouvellement des certificats
- Le maintien de la labellisation européenne PERS (Port Environmental Review System) du réseau de ports européens « EcoPorts »

Qualité

Les conditions d'exploitation sont optimisées et permettent de maintenir un bon niveau de service tant dans l'accueil de navires d'importance que dans la variété des produits. Le but est non seulement de maintenir un niveau de qualité fort, mais aussi d'être en capacité de témoigner d'une réactivité importante.

Ainsi, chaque escale donne lieu à une évaluation de la satisfaction client. Le taux de satisfaction client moyen annuel a été de 90% pour 2018. De plus, 2 réunions se sont tenues avec les manutentionnaires au cours de l'année, afin d'échanger et s'accorder sur les améliorations de la compétitivité du port.

b. Concession pêche

Contrat	Du 1 ^{er} janvier 1994 au 31 décembre 2043 – durée 50 ans Concessionnaire : Société d'économie mixte LORIENT KEROMAN Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2007
Activité et trafics	Activités pêche : 24 653 tonnes (-6% en global) Réparation navale : 7 102 journées (+17%)
Effectifs	83 ETP
Finances	Chiffres d'affaires : 12 084K€ Résultat net : 180K€
Investissements	Logiciel et matériels informatiques (474K€) Passerelle et divers travaux (460K€)
Environnement	Audit de renouvellement de la certification ISO 14001 Demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter l'ARN au titre de la Loi sur l'eau
qualité	5 agréments sanitaires

Activité – Trafic

La production globale de la halle à marée de Lorient s'élève à 24.653 tonnes en 2018, soit 24.23% de la production bretonne et 11.28% de la production française (deuxième port national en valeur et en tonnage). La production globale en 2018 diminue de -5.97% en volume et de -6.36% en valeur, par rapport à 2017. Cette baisse est en partie due aux arrêts techniques des navires de la pêche hauturière (armement Scapêche) mais aussi aux apports de la vente côtière qui ont diminué de -0.88%. Les espèces les plus commercialisées sont la julienne, le lieu noir, la sardine, la baudroie et le merlu, ainsi que la langoustine (609 tonnes valorisées à 7.890K€, soit près de 13€/kg).

Effectifs

L'effectif moyen de la concession s'élève en 2018 à 83 ETP. Le taux d'absentéisme se situe à 7.15 % et le montant des formations du personnel représente 2.48 % de la masse salariale.

Finances

Le chiffre d'affaires 2018 s'élève à 12.084K€, en baisse de près de 28% par rapport à 2017. Cette diminution est due à un changement de méthode intervenu à compter du 1^{er} avril 2018 : les échanges de poissons étrangers sont

désormais comptabilisés sur des comptes de tiers, ils ne sont donc plus pris en compte. Les produits générés entre l'achat et la vente des poissons se trouvent dorénavant dans le compte de résultat. La SEM présente ainsi quant à lui une hausse (+110K€). Par ailleurs, l'activité de tri est réalisée par la SEM et non plus par la société KSI, suite à sa liquidation depuis fin avril 2018. La nouvelle recette issue de cette activité entre donc dans le chiffre d'affaires pour les 3 derniers trimestres 2018. En neutralisant ces changements intervenus courant 2018, le chiffre d'affaires est en baisse de -4,60 %, en cohérence avec l'évolution des tonnages.

Les évolutions notables concernent tout d'abord les redevances ad valorem, en baisse de 8,16%. Au-delà de la baisse des tonnages, on observe que le taux moyen de taxe (rapport entre les redevances ad valorem et le tonnage) est de 5.03% en 2018 contre 5.13% en 2017. Les redevances de l'aire de réparation navale ont connu, en revanche, une forte progression (+10,2%), en lien avec l'augmentation du nombre de mouvements (226) et de journées de séjour (7.102). On note également une hausse des produits suite à la renégociation du contrat de la station gazole (+124K€). Enfin, les montants des prestations facturées (location et livraison de caisses, locations d'outillages, et ventes de fluides) sont en lien avec l'évolution des tonnages.

Côté charges, on observe une hausse importante du poste intérimaires, liée à l'internalisation de l'activité de tri, qui présente néanmoins au global un solde positif.

Le résultat d'exploitation est en légère augmentation (+1,15%), mais le résultat net est quant à lui en recul (-654K€) et atteint 180K€ en 2018. Cela s'explique par la baisse importante du résultat exceptionnel par rapport à 2017 : le solde du litige entre la SEM et son ancien prestataire pour la gestion du port, Econavia-Cep, s'était traduit par un produit exceptionnel net de +818K€.

Investissements

Au total, le délégataire a réalisé 2.216K€ d'investissements, subventionnés à hauteur de 805K€ (Région Bretagne et FEAMP), soit 36%. Les principaux investissements sont les suivants :

- Logiciels et matériels informatiques : infrastructures ERP, étiquettes RFID, optimisation du système de vente... (474K€)
- Travaux sur le domaine public portuaire : passerelle, pieux darse ARN, escaliers, barrière (460K€)
- Achat de contenants (349K€)
- Rénovation de la production froid : travaux, frigorifères, ventilateurs et porte (304K€)
- Installations techniques : aménagement des bureaux de la gare de marée et vivier (280K€)
- Equipements de l'aire de réparation navale (ARN) : mouffles, pneus et matériels divers (157K€)

Environnement

Le port est engagé dans la réduction de son impact environnemental et a réalisé en 2018 :

- Un audit de renouvellement de la certification ISO 14001:2015 mi-octobre, conduit par la société AFNOR certification ;
- Demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter pour l'aire de réparation navale, au titre de la Loi sur l'eau auprès de la DDTM, en intégrant, par anticipation, une extension du terre-plein d'une superficie de 6.500m².

Qualité

Le concessionnaire dispose à ce jour de 5 agréments sanitaires permettant l'exploitation quotidienne du port de Pêche (établissement d'entreposage depuis 2017 ; expédition de coquillages ; manipulation de produits de la pêche : halle à marée 1^{ère} vente, atelier viviers, atelier mareyage 2^{ème} vente). En 2018, la SEM Lorient Keroman a demandé l'extension de ses agréments sanitaires halle à marée et entreposage pour la criée 5, livrée à l'été 2018.

c. Concession plaisance

Contrat	Du 19 août 1987 au 31 décembre 2027 – durée 40 ans Concessionnaire : LORIENT AGGLOMERATION SELLOR (société d'économie mixte) en sous-traitance pour Lorient Agglomération sur une partie de la concession Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2007
Activité et trafics	3 ports : Kernevel, Lorient-Centre, Lorient La Base 17 manifestations nautiques à partir des 3 ports Nuitées d'escales en progression dans les 3 ports
Effectifs	Données non communiquées par Lorient Agglomération
Finances	Recettes d'exploitation : - 576 K€
Investissements	Extension du pôle course au large Réhabilitation du Pont Levant et renforcement des ancrages
Environnement	Sensibilisation à la protection environnementale : nettoyage du bassin à flot Label Pavillon bleu et certification AFNOR Ports propres
qualité	Service Breizh Boat Club

Activité – Trafic

Les 3 ports offrent une capacité d'accueil de 1572 emplacements à flots (soit + 6 à La Base). 75% des usagers des ports sont originaires du territoire de Lorient Agglomération. Le temps moyen d'attente pour un emplacement à Kernevel et Lorient centre se situe entre 3 et 5 ans. Les nuitées d'escales (hors contrats annuels) sont en progression dans les 3 ports : +19% à Lorient centre, +9% à Kernevel et +8% à la Base. Dans le cadre de l'opération « Passeport Escale », Kernevel a reçu 1172 bateaux en provenance de ports extérieurs (soit +40%) et Lorient 612 (soit +24%). Les bateaux en provenance de Kernevel ont bénéficié de 1 672 nuitées extérieures (+9%) et ceux de Lorient centre de 839 nuitées (-1%).

17 manifestations nautiques (20 en 2017) se sont déroulées à partir des 3 ports accueillant 558 bateaux (894 en 2017). 32 cellules commerciales sont occupées en 2018, dont 15 à la Base (toutes occupées), 13 à l'estacade /quai de Rohan à Lorient centre et 4 à Kernevel, site qui bénéficie d'une forte demande de nouveaux acteurs.

Effectifs

Données non communiquées par Lorient Agglomération

Finances

Les données transmises par Lorient Agglomération à la Région pour la concession du port de plaisance régional sont extraites de plusieurs budgets. Le résultat d'exploitation fait apparaître un déficit de 576 K€. Les recettes liées aux revenus des immeubles sont en hausse de 24.65% (263 K€ en 2018 contre 84K€ en 2017 suite à la prise en compte de l'ensemble des immeubles de la concession). La redevance d'exploitation versée par la Sellor à Lorient Agglomération (534 K€) est en baisse de 2.7%.

Investissements

Au total, le délégataire a réalisé 621 K€ d'investissements qui portent principalement :

À Lorient centre (165 K€): sur des travaux d'entretien (peinture sur pieux, entretien des brises clapots...), la réhabilitation du Pont Levant (partie mobile et porte à flot), l'adaptation et renforcement des ancrages de la panne B,

À La Base (214 K€): sur l'extension du pôle courses au large, la réalisation de plateforme de grutage, du dragage, le platelage en bois exotique pour pontons, des travaux réguliers d'entretien et de grosses réparation

À Kernével (128 K€): sur des travaux d'entretien et de grosses réparation (travaux de peinture sur pieux, consolidation du mur de la cale, entretien de brises-clapots), du dragage, le renouvellement des pannes B, D, E et passerelles, l'étude d'ancrage et des fondations pour brise clapots

A ces travaux sur les installations portuaires s'ajoutent des travaux sur les bâtiments des ports de plaisance (111 K€) dont le K3 pour 94 K€ (dépose et enlèvement de bac acier, travaux sur pont roulant et sur les alvéoles...).

Environnement

La gestion des ports a été récompensée à nouveau en 2018 par le label Pavillon bleu à Lorient centre et Kernével et par la certification AFNOR Ports propres sur les 3 ports de plaisance.

Parmi les opérations de sensibilisation à la protection environnementale, on pe bassin à flot de Lorient Centre mi-juillet qui a mobilisé 30 plongeurs et une cent

Qualité

Le Breizh Boat Club (plaisance collaborative), développé en 2017 par la Sellor pour amener de nouveaux publics à la navigation de plaisance, s'étoffe avec 30 membres. Moyennant un abonnement annuel, ils ont accès à diverses activités nautiques et une flotte de bateaux constituée de 3 vedettes, 2 semi-rigides et un voilier.

1.1.2 Port de commerce de Vannes

Contrat	Du 1 ^{er} janvier 1983 au 31 décembre 2022 – durée 40 ans Concessionnaire : Commune de Vannes Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2017
Activité et trafics	Transport des passagers (desserte île d'Arz)
Effectifs	Non communiqué par la ville de Vannes
Finances	Recettes d'exploitation : 15 K€ Dépenses d'exploitation : 7 K€ Résultat d'exploitation : 8 K€
Investissements	pas d'investissement réalisés par le concessionnaire
Environnement	Eléments non communiqués
qualité	Eléments non communiqués

La commune de Vannes sous-traite l'exploitation de la partie maritime du port à la Compagnie des Ports du Morbihan depuis le 1^{er} juillet 2017.

Activité – Trafic

L'espace concédé à la ville de Vannes est dédié à l'activité de transport de passagers vers l'île d'Arz pour la desserte régulière (service public) et vers les îles du Golfe du Morbihan et îles au large (Houat, Hoëdic, Belle-Ile) pour le tourisme.

Six compagnies maritimes ont assuré l'embarquement de 133 313 passagers (117 751 en 2017, soit +13%) à partir des 3 pontons de la gare maritime du port de Vannes : Bateaux-Bus du Golfe (desserte régulière de l'île d'Arz du 1^{er} juillet au 30 septembre puis à partir de Conleau le reste de l'année), Vedettes du Golfe, Navix, Compagnie du Golfe, les Passeurs des îles, Izenah.

Le stationnement des navires des compagnies sur 3 autres pontons concédés représente 1 489 nuitées.

Effectifs

Non communiqué par la ville de Vannes (pas de valorisation du temps passé par le personnel de la ville de Vannes sur la concession).

Finances

Les recettes d'exploitation s'élèvent à près de 15 K€ et correspondent pour l'essentiel aux revenus des immeubles (stables par rapport à 2017). Les dépenses d'exploitation se chiffrent à 7 K€ et concernent des charges à caractère. Les dépenses et recettes étant comptabilisées dans le budget principal de la commune, le résultat d'exploitation reconstitué se chiffre à 8K€ contre 10K€ en 2017.

Investissements :

Pas d'investissement réalisé par le concessionnaire

1.1.3 Port Anna à Séné

Contrat	Du 1 ^{er} janvier 1983 au 31 décembre 2022 – durée 40 ans Concessionnaire : Commune de Séné Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2017
Activité et trafics	Site touristique et professionnel multi-activités (pêche, ostréiculture, commerce, plaisance) Manifestations : fête des voiles rouges, fête du patrimoine, Téléthon
Effectifs	1 ETP
Finances	Chiffres d'affaires : 189K€ Résultat d'exploitation : 4K€
Investissements	Sécurisation station carburant et contrôle d'accès par badge Rejointoiment des pierres et des cales
Environnement	Eléments non communiqués
qualité	Eléments non communiqués

Activité – Trafic

Port Anna est un site touristique et professionnel multi-activités : pêche et ostréiculture (9 bateaux de pêche fileyeurs et caseyeurs et 5 plates), commerce (vente de carburant, promenades en mer) et plaisance (4 contrats « saison 6 mois, 2 contrats « mois », un contrat quai « 4 jours » et des emplacements sur mouillages).

Ce port comporte 3 ouvrages majeurs :

- Le quai des Morgates utilisé par les pêcheurs et pour l'avitaillement et le débarquement/embarquement des bateaux de plaisance et des promenades en mer,
- Le quai dispose d'une station d'avitaillement en carburant et accueille le débarquement rapide des passagers et matériels des bateaux de plaisance,
- La cale d'échouage permet des réparations diverses de navires.

Port Anna est le lieu de plusieurs manifestations : fête des voiles rouges organisée en juillet 2018 (gréements traditionnels, jeux, concerts, feu d'artifice), fête du patrimoine en septembre (repas, exposition, promenade en sinagots, fumage de poisson) et le Téléthon avec l'organisation d'une nage entre Port Anna et l'île d'Arz.

Ce port est un lieu de départ pour de nombreuses promenades en mer organisées par l'association vannetaise « les amis du Sinagot et abrite un bateau classé au titre des Monuments Historiques « Le Corbeaux des mers », propriété du musée de la résistance de St Marcel.

La principale activité est liée à la vente de carburant détaxé pour les professionnels de la pêche et de l'ostréiculture, la liaison maritime avec l'île d'Arz et la liaison communautaire Séné-Conleau et les navires d'Etat.

Effectifs

4 agents sont mis à disposition de la concession par la ville de Séné pour 1 ETP (0,2 ETP administratif et 0,8 ETP technique).

Finances

Les budgets annexes liés aux activités maritimes (« Affaires maritimes » et « Mouillages ») ont fait l'objet d'une fusion pour devenir « Ports de Séné » nécessitant une comptabilité analytique pour la concession.

Plus de 92% du chiffre d'affaires est réalisé par la vente de carburant détaxé aux professionnels de la pêche, de l'ostréiculture et du transport maritime (189K€, soit+8% par rapport à 2017), représentant un peu plus d'une centaine de clients. Les charges de personnel représentent 14% des dépenses réelles d'exploitation. Le résultat d'exploitation s'élève à près de 4K€.

Investissements

Au total le délégataire a réalisé 8K€ d'investissement subventionné à hauteur de 1.8 K€ (22.5 %) par la Région Bretagne.

Les investissements réalisés sur 2018 concernent :

- La sécurisation de la station de carburant (8K€) pour laquelle le concessionnaire a perçu une subvention régionale de 1,8K€

- Le rejointolement des pierres de quai et des cales (en régie et non valorisé)

Qualité

Le concessionnaire a sécurisé le site d'avitaillement en carburant en créant un toit à forte inclinaison sur la station pour supprimer ce point d'accès aux enfants pour des plongeurs et en instaurant un système d'accès par badgeage.

1.1.4 Port du Béluré à Arz

Contrat	Du 30 juillet 1993 au 29 juillet 2043 – durée 50 ans Concessionnaire : Commune d'Arz Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2017
Activité et trafics	Port d'accostage pour les liaisons maritimes 173 580 passagers Semaine du Golfe
Effectifs	0,33 ETP
Finances	Résultat d'exploitation : 29K€ Recettes d'exploitation : 43K€ Dépenses d'exploitation : 14K€
Investissements	Aucun investissement
Environnement	Eléments non communiqués
qualité	Eléments non communiqués

Activité – Trafic

Le port de Béluré est un port d'accostage permettant les liaisons maritimes avec le continent.

173 580 passagers (soit +12% par rapport à 2017) ont transité par les quatre compagnies desservant le port : Bateau-Bus (DSP : 138 965 passagers, soit +3,6% par rapport à 2017), Izenah, Navix, Compagnie du Golfe et Passeurs des Iles.

La totalité du fret provenant du continent est chargée à partir du port de Barrarac'h situé à Séné et assuré par les Bateaux Bus du Golfe.

L'île d'Arz participe à l'opération « Semaine du Golfe ».

Effectifs

4 agents communaux interviennent pour une quotité de leur temps de travail annuel sur la concession portuaire : 2 agents assurant la sécurité sur la cale durant la période estivale et certains week-end prolongés (65 h), un agent d'entretien pour le nettoyage de la salle d'attente des passagers et des sanitaires (468 h) et une secrétaire (12h), soit 545 h soit 0,33 ETP.

Finances

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 43 K€ (+15% par rapport à 2017) et sont composées essentiellement de la taxe sur les passagers pour un montant de près de 35 K€ (+ 12% par rapport à 2017) et des loyers perçus pour la location d'alvéoles commerciales pour 8 K€.

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 14 K€ (+ 9% par rapport à 2017). Elles se répartissent entre les charges de personnel (+2% par rapport à 2017) et les charges à caractère général. Les dépenses et recettes d'exploitation étant comptabilisé sur le budget principal de la commune, le résultat reconstitué s'élève à 29 K€.

Investissements

Aucun investissement n'a été réalisé sur 2018 (idem en 2017).

Qualité

Des agents communaux interviennent tout au long de l'année sur la cale pour guider les passagers. Des sanitaires situés dans le bâtiment sont à la disposition des utilisateurs du port.

1.1.5 Port de Le Palais (Belle-Île)

Contrat	Du 10 mai 2010 au 31 décembre 2030 – durée 20 ans Concessionnaire : Commune de Le Palais Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2017
Activité et trafics	Multi-activités : plaisance, pêche et commerce
Effectifs	9 ETP
Finances	Chiffre d'affaires : 1 170 K€ Recette d'exploitation : 1 333 K€ Dépenses d'exploitation : 1 217 K€ Résultat d'exploitation : 116 K€ La Région Bretagne a pris en charge le suivi et le financement de la restauration du parement du môle Bourdelle (250K€)
Investissements	Etude : zones de mouillages et d'équipements légers (ZMEL), dragage, géotechniques sur le musoir et le quai Acquisition et aménagement d'organeaux, aménagement de sécurité Acquisition de pontons cubes, de bouées et de chaînes Aménagement de 6 viviers
Environnement	Eléments non communiqués
qualité	Aménagement d'un couloir de circulation pour chariots élévateurs et usagers des vedettes Sécurisation des couloirs d'embarquement véhicules Elargissement du temps de présence d'un agent d'accueil sur le plan d'eau Réinstallation de 30 bouées à l'extérieur de la concession

Activité – Trafic

Le port du Palais est un port de plaisance (300 places réparties sur 3 bassins), de commerce (dessertes maritimes) et de pêche (8 bateaux de pêche).

Effectifs

Le personnel intervenant sur le port correspond à 9 ETP répartis de la façon suivante

8 ETP en personnel portuaire :

- Un maître de port,
- Un adjoint au maître de port (création de poste en octobre 2018),
- 3 agents portuaires,
- Un agent d'accueil,
- 2 agents pour la régulation et surveillance sur le plan.

Complétés par 10 saisonniers (-2 par rapport à 2017).

Auxquels s'ajoute 1 ETP en personnel communal mis à disposition pour la concession (contre 0,5 ETP en 2017) :

- 2 agents techniques (ayant de nouvelles missions : grutage et entretien de la grue)
- 3 agents administratifs (au lieu d'1 agent en 2017 suite à la prise en compte d'une partie du temps passé par le DGS et la responsable RH)

Finances

Les recettes d'exploitation atteignent 1 333 K€ (+5.2% /à 2017). Le chiffre d'affaire s'élève à 1 170 K€ (+1.21%), réparti entre les contrats de location, glace, grutage, la vente de carburant et les droits de ports avec une répartition quasi similaire à celle de 2017 soit 76 % pour les redevances passagers, 23% pour les marchandises et 1% pour équipements des ports de pêche.

Les dépenses d'exploitation s'élèvent à 1 217 K€ (contre 1 162 K€ en 2017, soit + 4,6 %) réparties pour 43% en charge de personnel 52% en charges, soit un résultat d'exploitation de 116 K€

Investissements

Au total, le délégataire a réalisé 132 K€ d'investissement qui concernent principalement:

- Des études : dragage, études géotechniques sur le musoir, et sur le quai Fou
- L'acquisition et l'aménagement d'organeaux (quai Acadie), aménagement remplacement du Vérin Pont Orgo);
- L'acquisition de pontons cubes, de bouées et de chaînes, queues de carpes, échelle inox pour pontons, groupe électrogène;
- L'aménagement de 6 viviers +1 complémentaire.

Qualité

Les principales améliorations du service rendu aux usagers concernent :

- L'aménagement d'un couloir de circulation pour les chariots élévateurs de la compagnie Océane (jusqu'à 10 h) et pour les usagers des vedettes à passagers ;
- La sécurisation des couloirs d'embarquement des véhicules sur le quai Acadie ;
- L'élargissement du temps de présence d'un agent d'accueil sur le plan d'eau de 6h à 22 h du 1^{er} avril au 31 octobre (au lieu du 1^{er} juillet au 31 août) ;
- La réinstallation de 30 bouées à l'extérieur de la concession afin de désengorger les structures portuaires.

1.1.6 Port Maria à Quiberon

Contrat	Du 1 ^{er} janvier 1988 au 31 décembre 2037 – durée 50 ans Concessionnaire : Commune de Quiberon Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2017
Activité et trafics	Port multi-activités : plaisance, pêche et commerce Activité pêche de 1 356 tonnes
Effectifs	10 agents
Finances	Activité Pêche Chiffres d'affaires : 7 257 K€ Dépenses d'exploitation : 7 101 K€ Résultat d'exploitation : - 12 K€ Activité plaisance Résultat d'exploitation : 0,3 K€
Investissements	Activité Pêche : poste informatique de traitement des ventes, reconditionnement d'une grue, achat de 2 000 bacs, réfection viviers
Environnement	Eléments non communiqués
qualité	Développement de l'achat à distance, vente de poissons Ikejimes

Activité – Trafic

Port Maria est un port de pêche, de commerce et de plaisance. La commune gère le service par l'intermédiaire de deux budgets annexes : le budget « Port de Pêche » et le budget « Mouillage ».

Les activités du Port de Pêche, en 2018, se présentent comme suit :

- Tonnage : 1 356 tonnes (- 5,3 % par rapport à 2017 liée aux conditions météorologiques et une raréfaction de sardines et dorades royales) dont 10.6 tonnes de coquillages et 7.3 tonnes de poissons vivants.
- Recettes d'exploitation : 7 284 K€ (- 7,8% par rapport à 2017) dont 129K€ de vente de poissons vivants.
- Chiffres d'affaires : 7 257 K€ (principalement répartis entre de la vente locale hors usines (20% des volumes contre 27% en 2017 et 24% du chiffre d'affaire contre 32% en 2017), les internautes (41 contre 36 en 2017 représentant 64% des volumes contre 53% en 2017 et 73% du chiffre d'affaire contre 64% en 2017) et 2 usines locales (16% de volumes contre 20% en 2017 et 3% du chiffre d'affaire contre 4% en 2017).

Effectifs

Les effectifs de la criée sont stables par rapport à 2017, soit 10 agents dont un directeur, un responsable d'exploitation, un agent administratif, 5 agents de marée, 1 agent de maîtrise technique et un agent technique et un agent en renfort pour 0.5 ETP.

Finances

Pour le port de pêche, le chiffre d'affaires (7 257 K€) se répartit principalement entre la vente de poissons (90%), des prestations de service (6%), l'occupation du domaine public (0.2%) et la REPP (3.9%). Les principales dépenses d'exploitation (7 101 K€) concernent l'achat de poissons (81%), les frais de personnel (5%), les intérêt d'emprunt (0,3%). Après 2 années consécutive de résultat d'exploitation positif, le résultat est à nouveau négatif -12K€.

Pour les mouillages, les recettes d'exploitation (environ 32 K€) sont constituées principalement des locations de mouillages (30 K€). Les dépenses d'exploitation (environ 32 K€) concernent principalement des charges de personnel (60%) et l'entretien des mouillages 13%). Le résultat d'exploitation s'élève à 0.3K.

Investissements

Au total, le délégataire a réalisé à 160 K€ d'investissements qui concernent principalement :

- L'achat de nouveaux postes informatiques de traitement de la vente afin d'anticiper le déploiement de la fibre au sein de la criée
- Le reconditionnement d'une grue
- L'achat de 2 000 bacs (renouvellement et achat complémentaire pour l'arrivée de 3 bateaux dont 2 de Lorient), la réfection de viviers.

Qualité

Les points forts de la criée : le développement de l'achat à distance, l'attrait de nouveaux bateaux de pêche avec un positionnement sur la qualité, la vente de poissons Ikéjimes (technique japonaise d'abattage du poisson visant à limiter le stress de l'animal et à sublimer son goût), de poissons vivants et de coquillages issus du parc naturel du Golfe du Morbihan, labellisé « Parc naturel régional ».

1.1.7 Port Tudy à Groix

Contrat	Du 5 avril 1977 au 31 décembre 2027 – durée 50 ans Concessionnaire : Commune de Groix Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2017
Activité et trafics	Port multi-activités : plaisance, pêche et commerce Fret : 7 330 tonnes Plaisance : 10 886 nuitées
Effectifs	6,2 ETP
Finances	Chiffres d'affaires : 525K€ Résultat d'exploitation : - 4 K€ Recette d'exploitation : 526 K€ Dépenses d'exploitation : 530 K€
Investissements	Capitainerie : étude préalable à la réhabilitation (6K€), maîtrise d'œuvre du projet (24K€) Pose d'organeaux (3K€)
Environnement	Eléments non communiqués
qualité	2 sinistres pour la plaisance

Activité – Trafic

Port Tudy est un port de commerce, de pêche et de plaisance.

Le nombre de passagers transporté (embarqués, débarqués) s'élève à 517 037 (contre 452 672 soit +14%). Le fret marchandises représente 7 330 tonnes (contre 8 506 tonnes en 2017 soit -13.8%). Le port de plaisance a enregistré 10 886 nuitées, soit une hausse de près de 6% par rapport à 2017 ce qui représente 7 813 bateaux. L'activité se matérialise également par la présence de bars-restaurants et commerces liés à la mer ou activités touristiques pour lesquels 28 AOT ont été accordés. Plusieurs événements annuels mobilisent le port : escale du navire Tara de retour d'une expédition scientifique en présence de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Fête de la mer, 8 régates, feu d'artifice du 13 juillet, bénédiction des Courreaux en juillet.

Effectifs

6,2 ETP en 2018 (contre 5.9 en 2017).

Finances

Le montant du chiffre d'affaires de la concession (525 K€ contre 508 K€ en 2017) est réparti entre les contrats d'occupation des bassins à flots (46%), les droits de ports (50%) et les locations d'immeubles (4%). Les recettes d'exploitation s'élèvent à 526K€ contre 525 K€ en 2017 soit une progression de 3.4%.

L'augmentation des dépenses d'exploitation (+72% : 530 K€ contre 307 K€ en 2017) s'explique par une participation du budget annexe au budget principal de la commune pour la réalisation d'un parking situé hors concession mais utilisé entre autres par les usagers du port (200K€) et une augmentation des frais de personnel de 14% (25K€). Le résultat d'exploitation est négatif (-4 K€).

Investissements

Au total, le délégataire a réalisé 33 K€ d'investissements qui concernent :

- Des études préalables à la réhabilitation de la capitainerie de Port Tudy (6 K€) ;
- De la maîtrise d'œuvre pour le projet de réhabilitation de la capitainerie (24 K€) ;
- La pose d'organeaux (3 K€) ;

Qualité

Dans la perspective de la mise en place d'une nouvelle capitainerie, une réflexion est en cours sur l'utilisation d'outils numériques (dématérialisation de la chaîne de paiement en remplacement des tickets afin d'améliorer le suivi des recettes, gestion totalement informatisée du plan d'eau, amélioration des informations disponibles en ligne, amélioration des échanges avec les usagers). A déplorer 2 sinistres pour la plaisance, liés à des projections du feu d'artifice et à la rupture d'une bouée d'amarrage.

1.2 Les ports du Finistère

1.2.1 Port de Brest

a. Concession commerce

Contrat	Du 1 ^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2019 – durée 10 ans- prolongation au 30 juin 2020 Concessionnaire : CCI Métropolitaine de Bretagne Ouest Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2007
Activité et trafics	2 792 016 tonnes au global (+16%)
Effectifs	51 ETP (-3ETP)
Finances	Chiffres d'affaires : 11 301K€ Résultat net : 892K€
Investissements	Investissement global de 1,3 M€ : refonte de portion de voiries, réseau électrique, achat logiciel, aménagement et petit outillage
Environnement	Acquisition véhicules électrique Refonte terre-plein création d'un réseau collecte des eaux fluviales
qualité	Taux de satisfaction : 90% (+6points)

Activité – Trafic

Le Port de Brest a connu une belle dynamique en 2018. En effet, suite à la baisse enregistrée en 2017, le transit de marchandises a augmenté de 16% en 2018. Le trafic solide non agroalimentaire connaît une très forte progression de +50% grâce à l'amélioration de la conjoncture économique dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Le trafic sable connaît une belle progression bénéficiant du chantier du polder. Le trafic de carburants augmente de 10%, celui des aliments solides de +14%, hausse s'expliquant par la progression des importations de graines de soja. Le trafic des aliments liquides enregistre une légère hausse de +2%. Le trafic conteneurs montre une diminution de 3%. Concernant la gestion du domaine, le taux d'occupation est de 65 % en 2018, stable par rapport à 2017. Les recettes domaniales représentent 1,3 M€ en 2018, soit 12 % du chiffre d'affaires du port.

Effectifs

L'effectif du port de commerce a diminué de 2,8 ETP en 2018 et s'élève à 50,6 ETP. Les effectifs des concessions commerce et réparation navale de Brest sont mutualisés, ce qui a donné lieu en 2018, à des refacturations de la part de la concession commerce pour 427 K€.

Finances

Le chiffre d'affaires de la concession s'élève à 11,302 M€ en 2018 contre 10,407 M€ en 2017, soit une hausse de 8,6%. La progression des recettes, conjuguée aux économies réalisées sur les achats (-100K€) et les services extérieurs (-76 K€) permet de dégager une valeur ajoutée de 7 751 K€ en 2018 (69% du chiffre d'affaires), soit un gain de 1M€ par rapport à 2017. Les charges de personnel restent stables en 2018. On peut noter que le fonds spécial a été doté à hauteur de 972 K€ en 2018, contre 627 K€ en 2017. Le résultat net s'élève au bilan à 893 K€, soit 8 % du CA contre 2 % en 2017.

Il permet de distribuer de l'intéressement aux salariés pour 23 K€. La capacité d'autofinancement, d'un montant de 2 298 K€, représente 21 % du CA, contre 18 % en 2017 et 11 % au contrat.

Investissements

Les investissements de l'exercice 2018 s'élèvent à 1 278 K€ et comprennent principalement :

La refonte du TC2	290 K€
Des travaux de voirie et réseaux 6 ^{ème} minéralier	290 K€
Des travaux d'électricité sur le poste 344	157 K€
La toiture du magasin T	344 K€

La concession n'a pas reçu de subvention de la Région pour l'acquisition de ces investissements.

Environnement

Le délégataire propose chaque année un plan d'actions détaillé, qui porte sur la gestion des eaux, des déchets, des risques industriels, des économies d'énergie et de la qualité de l'air.

De plus, il a réalisé en 2018 les investissements suivants, en vue de l'amélioration de la performance environnementale du port :

- Le renouvellement du parc automobile avec l'acquisition de véhicules électriques et l'installation de bornes électriques;
- Le renouvellement de capotage TB205/2;
- La refonte de terre-plein du quai 6^{ème} Est ainsi que la création d'un réseau collecte des eaux fluviales.

Qualité

Concernant la qualité de service, le concessionnaire a mené une enquête de satisfaction auprès des clients, commune avec la Réparation navale. Celle-ci porte sur 26 réponses et fait ressortir un taux de satisfaction de 90% sur la qualité globale des prestations et services du port de Brest (contre 84% en 2017).

b. Concession pêche

Contrat	Du 1 ^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2029 – durée 15 ans Concessionnaire : Société de la Criée de Brest (SDCB) Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2007
Activité et trafics	1 919 tonnes en global
Effectifs	11 ETP
Finances	Chiffres d'affaires : 1 200K€ Résultat net : - 5K€
Investissements	Achat équipement pour 91K€
Environnement	Eléments non communiqués
qualité	Garantie d'une pêche ultra-fraîche sur produits hauts de gamme Pas de réclamation clients Conformité sanitaire

Activité – Trafic

L'activité pêche continue de bénéficier de la rénovation et de l'agrandissement d'une salle des ventes informatisée. Elle affiche une nouvelle année de hausse. Le tonnage augmente de 5,6 % et totalise 1 919 tonnes de produits de la mer, et ce malgré la diminution importante du volume de coquillages vendus (-25%). Les ventes de crustacés se développent surtout sur les araignées de mer et les tourteaux. Les ventes de poisson augmentent également (+13 %), en partie grâce à la hausse des ventes de lotte (+10 %) qui représentent plus des deux tiers des poissons vendus. Conjugée à une hausse du prix moyen global de 5 %, cette hausse des ventes permet de faire progresser le chiffre d'affaires des ventes de +11 %.

Des activités connexes (vente de glace, location de grues, etc...) permettent globalement au chiffre d'affaires de la concession de progresser de 12 % par rapport à 2017, à 1 200 K€, et de dépasser l'objectif contractuel de 1 141 K€.

Effectifs

La concession pêche compte 11 ETP, dont 1 cadre et 1 CDD. 2 ETP sont sortis des effectifs en 2018. La concession fait appel à une agence d'intérim employant du public en difficulté d'insertion.

Finances

Le chiffre d'affaires progresse de 12%, permettant de compenser l'augmentation de 16% des achats de matières et des prestations. Les charges de personnel restent stables, l'excédent brut d'exploitation (EBE) progresse ainsi de +50 K€ et s'élève à 131 K€, soit 11% du chiffre d'affaires. Les provisions pour risques constituées en 2018 pour 60 K€, les dotations aux amortissements nettes de subventions de 69 K€ et les charges financières de 13 K€, aboutissent à un résultat net en léger déficit de -5 K€ en 2018. Le contrat prévoyait un résultat de +2 K€.

Investissements

Les investissements de l'année 2018 d'un montant global de 91 K€ ont porté principalement sur :

- Un chariot élévateur pour 23 k€
- Des aménagements du SAS côtier pour 20 K€
- Des transpalettes pour 16 k€
- Des clôtures amovibles pour 9 k€

Ils ont été subventionnés par la Région Bretagne pour 76 K€.

Qualité

Depuis la mise en service de la nouvelle criée en 2015, la Société propose un service de qualité avec la garantie d'une pêche ultra-fraîche sur des produits hauts de gamme. Le système d'information en ligne de la criée n'a enregistré aucune défaillance en 2018. De plus, l'exploitant n'a reçu aucune réclamation de ses clients en 2018. Par ailleurs, les contrôles sanitaires ont tous été satisfaisants.

c. Concession réparation navale

Contrat	Du 13 juin 1978 au 30 novembre 2018 – durée 40 ans- prolongation au 31 décembre 2020 Concessionnaire : CCI Métropolitaine de Bretagne Ouest Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2007
Activité et trafics	557 tonnes au global (-19,4%) 51 % du taux d'occupation des formes
Effectifs	27 ETP (-2ETP)
Finances	Chiffres d'affaires : 3,5 M€ Résultat net : - 3,3 M€
Investissements	montant de 1.4M€ : travaux sur les formes, station de déballastage, projet BLUE PORT SERVICES, installations caméras, rénovation grue
Environnement	Projet Blue Port Services (solutions de traitement des effluents de navires)
qualité	Taux de satisfaction 90% (+6points)

Activité – Trafic

La réparation navale de Brest évolue dans un contexte de concurrence accrue ent de comprimer les prix. Le chiffre d'affaires de la réparation navale dépend alors à la fois du taux de fréquentation des installations et de la nature des prestations rendues. En 2018, le nombre de navires reçus en réparation navale à Brest diminue de 16% par rapport à l'année 2017. Les 3 formes de radoub de Brest ont été occupées à 51% et les 2 quais à 7%. Les paquebots le Ventura et le Norwegian Breakaway ont été reçus en cale sèche pour deux semaines de travaux chacun.

Effectifs

L'effectif de la concession a diminué de 2 ETP en 2018 et s'élève à 27 ETP au 31/12 dont 2 cadres. 30 actions sécurité ont été identifiées en 2018 dans le cadre de l'analyse des accidents. Elles ont été réalisées pour 35%, les autres le seront dans un délai de 4 ans. Par ailleurs, 72 personnes ont bénéficié d'une formation sécurité pour un coût de 32 K€ en 2018.

Finances

Le chiffre d'affaires s'élève à 3,5 M€. La baisse enregistrée sur les dotations aux amortissements permet d'améliorer légèrement le résultat d'exploitation, mais il reste toujours largement déficitaire. La capacité d'autofinancement est également négative à -1,7 M€ en 2018. Au final, le résultat net de la réparation navale est déficitaire à - 3,3 M€. Un intéressement de 9 K€ a été attribué aux salariés au titre de 2018.

Investissements

Les investissements corporels de l'exercice 2018 s'élèvent à 1 435 K€ et comprennent :

- Des travaux sur les formes 1, 2 et 3 604 K€ TGBT FR2, pompes, bateau porte FR3
- Station de déballastage 395 K€ réseau incendie
- Projet BLUE PORT SERVICES 197 K€
- Rénovation de la grue Paris 150t 53 K€
- Installation de caméras 88 K€

Ces investissements ont bénéficié de subventions de la Région Bretagne pour 1 283 K€ en 2018.

Environnement

Le concessionnaire s'est engagé en 2018 dans le projet européen BLUE PORT SERVICES, qui vise à développer des solutions de traitement des effluents de navires, avec une première étape de travail en 2018 sur les hydrocarbures.

Qualité

Concernant la qualité de service, le concessionnaire a mené une enquête de satisfaction auprès des clients, commune avec le Port de commerce. Celle-ci porte sur 26 réponses et fait ressortir un taux de satisfaction de 90% sur la qualité globale des prestations et services du port de Brest (contre 84% en 2017).

1.2.2 Port de Concarneau

Contrat	Du 19 septembre 1991 au 31 décembre 2017 – durée 28 ans- Prolongation au 31 décembre 2019 Concessionnaire : CCI Métropolitaine de Bretagne Ouest – Exploitation des outillages sous-traités à la SEMCAR Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2017
Activité et trafics	Elévateur à sangles (124 mouvements) Ascenseur (21 mouvements) Cale sèche (13 mouvements) Remorquage (209 mouvements)
Effectifs	1 ETP à la CCIMBO et 7 ETP à SEMCAR (sous-traitant)
Finances	Concessionnaire Chiffres d'affaires : 932 K€ Résultat net : 406 K€ Sous-traitant : Chiffres d'affaires : 1 024 K€ Résultat net : 53 K€
Investissements	Investissement courant (62 K€) : électricité, remorqueur, voirie, ... Travaux des pontons commencés en 2018 mis en service en 2019 (500 K€)
Environnement	Inauguration d'une aire technique de carénage aux normes environnementales de 22 000 m ²
qualité	Eléments non communiqués

L'exploitation des 3 outillages principaux de la concession de Construction et de réparation navales de Concarneau est sous-traitée à la société SEMCAR depuis 1999. La SEMCAR nous ayant transmis ses comptes annuels 2018, l'analyse porte sur l'ensemble des activités du concessionnaire et de son sous-traitant.

Activité – Trafic

Le chiffre d'affaires de 2018 s'élève à 1 696 K€. L'activité de réparation navale soutenue en 2018 a eu pour conséquences une augmentation importante de l'activité des remorqueurs au niveau de la CCIMBO, avec 209 mouvements et un chiffre d'affaires de 337 K€ (contre 160 K€ en budget).

L'aire de carénage et l'élévateur à bateaux, inaugurés en 2018, ont généré 124 mouvements de navires et 286 K€ de chiffre d'affaires (contre 45 K€ en 2017).

En revanche, l'activité de l'ascenseur à bateaux a régressé de 8 mouvements en 2018 (21 mouvements vs 29) tandis que l'activité de la cale sèche est stable à 13 navires.

Effectifs

- 1- Concessionnaire (CCIMBO) : 1 ETP au 31.12.2018.
- 2- Sous-traitant (SEMCAR) : 7 ETP au 31.12.2018.

Finances

- 1- Concessionnaire : la CCIMBO a réalisé un chiffre d'affaires de 932 K€, grâce à la bonne performance du remorquage pour 337 K€. Ce CA inclut également le loyer facturé à la SEMCAR pour l'occupation des outillages, pour 260 K€. Le résultat 2018 est largement bénéficiaire à 406 K€.
- 2- Sous-traitant : la SEMCAR a réalisé un chiffre d'affaires de 1 024 K€ en 2018, dont 260 K€ sont issus de l'élévateur à sangles de 400 t mis en service fin 2017. Le résultat net s'élève à 53 K€ mais il est dégradé par le loyer reversé à la CCI de 260 K€ pour l'utilisation des outillages. En consolidant les 2 rapports annuels, la concession affiche un chiffre d'affaires de 1 696 K€ et un résultat net consolidé de 459 K€. Les charges s'élèvent à 1 282 K€, dont 624 K€ au titre des frais de personnel. La concession dégage une capacité d'autofinancement de 158 K€ en 2018.

Investissements / Environnement

En 2018, des investissements courants ont été réalisés pour un montant de 62 K€ par le concessionnaire et 37 K€ par son sous-traitant. La Région Bretagne a financé les investissements de la concession pour 40 K€ en 2018.

Un certain nombre d'investissements ont été reportés en 2019 par la CCIMBO, de 2019 pour 500 K€.

Qualité

Données non transmises.

1.2.3 Port de Pors Péré / Sainte-Evette à Audierne

Contrat	Du 16 novembre 1987 au 15 novembre 2017 – durée 30 ans- Prolongation au 31 décembre 2018 Concessionnaire : commune d’Audierne Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2017
Activité et trafics	Multi—activités dont traversées maritimes à destination de l’île de Sein Exploitation d’un plan d’eau par sous-traitance à l’association des plaisanciers du Goyen
Effectifs	0.6 ETP
Finances	Résultat d’exploitation : 0.5 K€
Investissements	Structure d’accueil : aucun investissement
Environnement	Présence de conteneurs à déchets à verre
qualité	Mise à disposition d’une navette avec canotier pour les visiteurs

Activité – Trafic

La concession gère un bâtiment d'accueil au sein duquel se situent plusieurs activités :

- Un espace sanitaire entretenu par le concessionnaire ;
- Une laverie automatique entretenue par le concessionnaire ;
- La compagnie Pen Ar Bed (traversée maritime à destination de l’île de Sein) ;
- Une entreprise de fabrication et vente de crêpes à emporter ;
- Le bar « Le Récif » ;
- Un dépôt de pains, épicerie, petite restauration ;
- L’entreprise Victoria Marine (achat et vente de produits de bijouterie) ;
- 3 associations (association des Plaisanciers du Goyen, l’association des Plongeurs du Cap, la SNSM).

Le plan d’eau fait l’objet d’un sous-traité d’exploitation confié à l’association des Plaisanciers du Goyen. Il comprend 147 mouillages mis à disposition de sociétaires du 1^{er} avril au 30 septembre (-1 par rapport à 2017) occupés à 97% et 21 mouillages pour les visiteurs du 1^{er} juillet au 31 août (- 2 par rapport à 2017). Chaque ligne de mouillages (10 au total) permet d’amarrer des navires de tailles différentes (de moins de 4 mètres jusqu’à 11 mètres). Les mouillages sociétaires sont occupés à 97%, les 3% restants ne correspondant plus à la demande. Par contre toutes les demandes pour des navires de taille moyenne non pu être satisfaites (10%).

Effectifs

3 agents communaux sont affectés au service concédé représentant 0.6 ETP-Idem qu’en 2017.

Finances

Les recettes d’exploitation (environ 20K€ contre 22 K€ en 2017) se répartissent principalement entre les loyers des immeubles et la participation des locataires aux charges de structure (94%) et les douches (6%). Les dépenses d’exploitation sont constantes par rapport à 2017. Elles s’élèvent à 20 K€ et se répartissent entre les charges de personnel (73%) et les charges à caractère général (27%). Le résultat d’exploitation s’élève à 0.5 K€ contre 2.7 K€ en 2017.

Investissements

Aucun investissement n’a été réalisé sur la structure d’accueil.

Environnement

Des conteneurs à déchets sont disposés sur le parking de l’embarcadère, ainsi qu’un conteneur à verre.

Qualité

Une navette avec canotier est mise à disposition des visiteurs pendant les permanences Plaisanciers du Goyen.

1.2.4 Port du Conquet

Contrat	Du 30 janvier 1989 au 29 janvier 2039 – durée 50 ans- Concessionnaire : CCI Métropolitaine de Bretagne Ouest Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2017
Activité et trafics	Pêche : 34 emplacements total dont 23 occupés Plaisance : 347 emplacements dont 265 occupés
Effectifs	1 ETP
Finances	Chiffres d'affaires : 206 K€ Résultat net : - 57 K€
Investissements	Pêche : pontons (519 K€) (dossier FEAMP), installation barrières levantes (12 K€) Plaisance : Renouvellement mouillage (12 K€)
Environnement	Suivi des coûts de traitement des déchets Sensibilisation des usagers du port aux consignes de tri
qualité	Suivi des réclamations et contentieux

Activité – Trafic

Concernant la Pêche, l'activité est en léger recul par rapport à 2017, avec une diminution des recettes issues de la REPP de -2,75%, à 185K€. On dénombre 21 navires résidents pour la pêche, pour 34 mouillages dédiés. L'activité Plaisance offre 347 mouillages et emplacements occupés par 265 abonnés annuels en 2018, soit 76% d'occupation (79% en 2017). Il faut cependant noter que le taux d'occupation des mouillages de la zone draguée est de 100%, avec 30 personnes sur listes d'attente. Les emplacements vacants se situent sur la zone non draguée, où les équipements de mouillage restent à la charge du titulaire.

Effectifs

Un seul salarié est employé à temps plein sur le port du Conquet, les autres missions étant réalisées par les services supports de la CCIMBO.

Finances

Le chiffre d'affaires de la Pêche s'élève à 206K€ en 2018 (211K€ en 2017). Il se décompose ainsi : 185K€ pour la REPP, 2,8K€ pour le stationnement de navires, 12K€ pour le carburant et 6,7K€ pour les locations. Les recettes de la plaisance baissent légèrement à 66K€ en 2018 (68K€ en 2017) et correspondent aux redevances facturées aux plaisanciers.

In fine, le résultat net global de la concession reste déficitaire à -57K€, se détériorant de -14K€ par rapport à 2017. Cela s'explique en partie par l'enregistrement d'une charge exceptionnelle liée à la réforme de la grue jaune. La capacité d'autofinancement s'élève à +82K€ sur 2018.

Investissements

Au total, le délégataire a réalisé 547K€ d'investissements, dont notamment :

- Pontons pour la Pêche pour 519K€ (un dossier de demande de subvention a été déposé auprès du FEAMP, pour 444K€)
- Renouvellement de mouillages pour 12K€ pour la Plaisance
- L'installation de barrières levantes pour 12K€ (Pêche)

Environnement

Le concessionnaire suit les coûts de traitement des déchets et sensibilise les usagers du Port aux consignes de tri de la déchetterie.

Qualité

Un suivi des réclamations et contentieux est réalisé par le concessionnaire.

1.2.5 Vieux-Port à Roscoff

Contrat	Du 4 février 1970 au 3 février 2020 – durée 50 ans Concessionnaire : commune de Roscoff Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2017
Activité et trafics	Multi-activités : pêche, plaisance, lieu embarquement pour île de Batz
Effectifs	2 ETP
Finances	Chiffres d'affaires : 259 K€ Résultat d'exploitation : 84 K€ Recettes d'exploitation : 291 K€. Dépenses d'exploitation : 207 K€
Investissements	Levé topographique : 1,9K€ Matériel corps morts : 7K€ Réparation cale de la barge : 2,4 K€ Remplacement chaines de défenses : 9,3 K€
Environnement	Eléments non communiqués
Qualité	Sécurité et gestion concertée de l'espace (mixité des usagers)

Activité – Trafic

Le Vieux port de Roscoff concentre ses activités autour de la pêche (présence de 21 professionnels (7 caseyeurs, 10 filayeurs ,1 ligneur/dragueur, 1 filayeur/dragueur, 4 goémoniers), le transport de marchandise (1 barge François André) et la plaisance. C'est aussi le port d'embarquement à partir de 6 vedettes à passagers, pour l'île de Batz (sur le port à marée haute ou à l'extrémité de l'estacade à marée basse). La concession gère 484 corps morts.

17 bateaux de plaisance (contre 26 en 2017) ont fait escale au Vieux-Port en 2018 pour un équivalent de 54 nuitées (contre 142 en 2017). Ces chiffres tendent à baisser d'année en année, les plaisanciers préférant s'orienter vers le port en eau profonde de Bloscon.

Les contrats annuels de mouillage concernent 294 bateaux (contre 287 en 2017). Il n'y a plus de liste d'attente pour l'obtention d'un corps mort au Vieux Port, 50 places restent disponibles, ce chiffre reste stable par rapport à 2017.

Effectif

3 agents (2 équivalent temps plein) interviennent sur le port pour la surveillance et l'entretien des installations auxquels peut s'ajouter du personnel communal pour des interventions sur les bâtiments et sur les quais.

Finances

84% du chiffre d'affaires du port (259 K€) est constitué par la Redevance d'Equipement des Ports de Pêche (REPP) (174 K€), les taxes sur les passagers (40 K€) et les taxes sur marchandises (4K€). Le complément (16%) concerne la location des corps morts et l'exploitation de terre-pleins (41 K€).

Les recettes d'exploitation s'élèvent à 291 K€.

Les dépenses d'exploitation qui se chiffrent à 207 K€ se répartissent principalement entre les frais de personnel (91 k€), les charges financières (intérêt des emprunts) pour 0.4 K€ et les charges à caractère général 21K€. Le résultat d'exploitation est positif s'élève à 84 K€ soit une hausse de 12% par rapport à 2017.

Investissements

Au total, le délégataire a réalisé 40.2 K€ d'investissements qui portent essentiellement sur :

- Un levé topographique du port (1.9 K€)
- Du matériel pour des corps morts (chaines, manilles, émerillons) (7K€)
- La réparation de la cale de la barge (22K€)
- Remplacement des chaînes des défenses par des câbles inox (9.3 K€)

Qualité

Compte tenu de la mixité des usagers (embarquement et débarquement des passagers pour l'île de Batz, professionnels de la pêche, Centre nautique de Roscoff dans l'ancienne criée), le service veille notamment à la sécurité et une gestion concertée de l'espace. Les principes d'égalité (dans l'attribution des corps morts par exemple s'effectue

par ordre d'inscription), de continuité (Bureau ouvert toute l'année sauf le dimanche) (réponses apportées aux professionnels en fonction des besoins) sont mis en œuvre

1.2.6 Port de Roscoff Blosson

Contrat	Du 13 juillet 1973 au 12 juillet 2023 – durée 50 ans Concessionnaire : CCI Métropolitaine de Bretagne Ouest Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2017
Activité et trafics	Commerce : 458 693 tonnes de marchandises Pêche : 4 808 tonnes en criée Plaisance : 4 811 passages de bateaux Commerce : 547 788 passagers ferries
Effectifs	61 ETP
Finances	Chiffres d'affaires : 7 254 K€ Résultat net : - 1 014 K€
Investissements	Remplacement chaudière principale de la criée (28 K€) Renforcement des protections passives du terminal ferry : clôture et portail (205 K€), éclairages des zones de sureté (126K€), système de vidéosurveillance (74K€)
Environnement	Certification « port propre » Nettoyage du plan d'eau port de commerce Réflexion pour obtention de la certification ISO 14001
Qualité	Enquête de satisfaction réalisée en décembre 2017 : qualité de l'accueil (98% satisfait), installations (97% satisfait)

Activité – Trafic

La concession inclut trois activités distinctes : la Pêche, la Plaisance, et le Commerce avec le terminal ferry.

L'activité Pêche est en baisse de -13%, avec 4.808 tonnes traitées par la criée en 2018, dont 888 tonnes pour la lotte, soit 20,6M€ en valeur. Cette diminution s'explique par les arrêts techniques exceptionnellement long des chalutiers au cours de l'année 2018. La flottille se compose de 9 chalutiers et 86 fileyeurs/côtiers. Le nombre d'acheteurs est stable. 81% du tonnage est vendu par internet, grâce à la modernisation du système de vente à distance de la criée (2015) et de la pose de la fibre optique (2016).

La Plaisance connaît une hausse de fréquentation de 4% avec 4.811 bateaux de passage sur l'année. Concernant la réparation navale, 681 opérations de manutentions de bateaux ont été réalisées en 2018 (771 en 2017).

Enfin, pour le Commerce, les trafics passagers ferries (Plymouth, Irlande et Bilbao) augmentent avec 547.788 passagers (+5,9%) et 190.180 véhicules en 2018 (+4,3%). Le trafic marchandises se stabilise (458.693 tonnes). Les volumes transportés par ferries sont en hausse de 4%, malgré le risque du Brexit. A l'inverse, les trafics marchandises par cargos, plus marginaux, diminuent de 20%.

Effectifs

Les effectifs du port du Blosson sont de 61 ETP en 2018, dont 16 pour le Commerce, 8 pour la Plaisance et 37 pour la Pêche. Les entretiens individuels et le plan de formation du personnel sont mis en œuvre.

Finances

Le chiffre d'affaires consolidé reste relativement stable à 7,3M€. En effet, l'augmentation constatée sur les activités de commerce et de plaisance est contrebalancée par la baisse de l'activité pêche. En parallèle, les charges d'exploitation sont en hausse, notamment les charges d'entretiens et les frais de personnel. Le montant des amortissements des investissements réalisés précédemment (notamment le projet « commerce, pêche, plaisance » achevé en 2014) reste très élevé (2,7M€ sur l'exercice). En conséquence, le résultat net ressort déficitaire à - 1.014K€ à fin 2018. La capacité d'autofinancement (CAF) se détériore et s'élève à 1,2M€ (1,7M€ en 2017).

Investissements

Au total, le délégataire a réalisé 642K€ d'investissements, dont notamment :

- Travaux liés à la sûreté portuaire pour le renforcement des protections passives du terminal Transmanche en cours (accord de financement avec les autorités britanniques) : remplacement de clôtures et portails (205 K€),

remplacement des éclairages des zones de sûreté par des luminaires Led (12 vidéosurveillance (74 K€)

- Passerelle Ro-Ro : peinture pour la sécurisation de la passerelle contre la corrosion (47 K€ - Commerce)
- Suite du programme de remplacement des fenêtres de toit de la gare maritime (33 K€ - Commerce)
- Remplacement de la chaudière principale de la criée (28 K€ - Pêche)

Environnement

En février 2018, le port de plaisance a obtenu la certification « port propre » délivré par l'AFNOR, selon le référentiel « CWA 16387 - Certification Ports Propres : 2011 ».

En mai, le plan d'eau du port de commerce a été nettoyé (récupération de pneus et de divers déchets).

Enfin, la réflexion sur l'obtention de la certification ISO 14001 – management environnemental, pour le port de Roscoff, reste d'actualité.

Qualité

En décembre 2017, le concessionnaire a lancé une enquête satisfaction auprès de ses clients plaisanciers, afin d'améliorer l'offre et le service aux usagers. L'analyse des résultats faite en 2018 montre que la qualité de l'accueil est appréciée (excellente à 53% et bonne à 45%) ainsi que les installations (excellente à 42% et bonne à 45%). Des axes d'améliorations sont notés concernant la couverture WIFI, le fonctionnement de l'élévateur PMR, le nombre de commerce.

Par ailleurs, les réclamations des clients sont suivies, font l'objet de réponses et des actions correctives peuvent être engagées.

1.3 Les ports des Côtes d'Armor

1.3.1 Port de commerce du Légué à Saint Briec

Contrat	Du 1 ^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2023 – durée 10 ans Concessionnaire : CCI des Côtes d'Armor Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2017
Activité et trafics	Agroalimentaire et engrais : 118 781 tonnes Bois : 60 018 tonnes Argiles : 42 932 tonnes Total : 249 694 tonnes
Effectifs	1 ETP dédié au port de commerce + autres missions assurées par des salariés pour l'ensemble des ports départementaux
Finances	Chiffre d'affaires : 804 K€ Résultat net : - 27 K€
Investissements	Dragages de l'avant-port : 542K€ Dragages du bassin intérieur au pont tournant : 160K€ Subventions à 50% des dragages Bâtiment de stockage : 344K€ (subventionnés à 16%)
Environnement	Revalorisation de 9% des sédiments prélevés dans le cadre des opérations de dragage de l'avant-port (pistes équinées, travaux publics)
Qualité	Eléments non communiqués

Activité – Trafic

Entre 2017 et 2018, le port de commerce du Légué a connu une baisse des trafics de -11%, baisse observée sur quasiment l'ensemble des produits (sauf les trafics d'argile kaolinique et de kerphalite). Les trafics totaux 2018 s'élèvent ainsi à 249.694 tonnes. Cette baisse s'explique en partie par la diminution du tonnage sur le secteur agroalimentaire (tourteau de soja). Le tonnage moyen par escale est de 2.064 tonnes, en hausse du fait de l'augmentation de la taille des cargaisons et des caboteurs. La part des débarquements dans les bassins, de l'ordre de 15%, continue à décroître au profit de l'avant-port.

Effectifs

En 2018, un seul ETP est dédié à l'exploitation du port de commerce du Lé (notamment) étant assurées par des salariés pour l'ensemble des ports départementaux de la concession (contribution versée aux autres services).

Finances

En cohérence avec l'évolution des trafics, le chiffre d'affaires s'érode depuis 2014 et s'établit à 804K€ en 2018. De plus, les autres achats et charges externes, en hausse, intègrent 702K€ de dragages (avant-port et bassin intérieur au pont tournant), compensés en partie par des subventions. In fine, en tenant compte des charges financières liées au remboursement d'emprunts, le résultat net est déficitaire en 2018 et s'établit à -27K€ (+120K€ en 2017). La capacité d'autofinancement est en forte baisse et son montant est de 9K€ en 2018 (135K€ en 2017).

Investissements

Le principal investissement en 2018 concerne les opérations de dragage de l'avant-port (542K€) et du bassin intérieur au niveau du pont tournant (160K€) afin de maintenir leur accessibilité, pour un montant total de 702K€ subventionnés à hauteur de 50% par la Région Bretagne. Environ 9% des sédiments dragués (soit 18.558 tonnes) ont été revalorisés, pour les pistes équinées ou les travaux publics.

De plus, la réalisation d'un bâtiment de stockage a représenté un investissement de 344K€ sur 2018. Ces travaux font également l'objet d'un subventionnement par la Région Bretagne (à hauteur de 16%).

Au total, le délégataire a réalisé 1.077K€ d'investissements, subventionnés à hauteur de 474K€ (44%) par la Région Bretagne.

Environnement

Dans le cadre des opérations de dragage de l'avant-port, une part des sédiments est revalorisée (9% en 2018).

Qualité

Les clients se disent satisfaits du port et des services rendus. Aucun courrier ou mail relatif à des insatisfactions n'a été reçu en 2018.

1.4 Les ports d'Ille-et-Vilaine

1.4.1 Port de Saint-Malo

a. Concession commerce/pêche

Contrat	Du 23 juillet 1957 au 15 septembre 2017 prolongé jusqu'au 31 décembre 2019 – durée 60 ans Concessionnaire : CCI d'Ille et Vilaine Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2007
Activité et trafics	Commerce Cargos : 919 680 tonnes Pêche : 1 496 tonnes Commerce ferries : 387 349 tonnes marchandises et véhicules Nombre de passagers en ferries Grande Bretagne : 345 788 Nombre de passagers en ferries îles Anglo-Normandes : 441 083
Effectifs	79 ETP (72 ETP pour le Commerce + 7 ETP pour la Pêche) Services supports de la CCI 35
Finances	Chiffre d'affaires : 12 518 K€ Résultat d'exploitation consolidé : 2 040 K€
Investissements	Aménagement sureté avant-port Terminal ferry du Naye : 474K€ (financement britannique) Remplacement d'une pompe à la station de pompage des bassins : 453K€ Avitaillement carburant pêcheurs : 46K€
Environnement	Eléments non communiqués
Qualité	Eléments non communiqués

Activité – Trafic

1) Commerce

Les trafics passagers (ferries, côtiers et croisières) progressent de 5,4%. Ainsi, 1.132.866 passagers ont transité par le port de Saint-Malo en 2018, contre 1.075.147 en 2017. L'augmentation s'observe plus particulièrement sur les trafics avec les îles anglo-normandes et les trafics côtiers. Inversement, les trafics marchandises (ferries, cargos) sont en baisse de 5,2% et s'élèvent à 1.307.029 tonnes en 2018.

2) Pêche

L'activité Pêche sur Saint-Malo et Cancale a connu en 2018 une augmentation de +16,7% par rapport à 2017, à 1.496 tonnes traitées sur l'année. Le montant total des transactions enregistrées s'élève ainsi à 3.583K€, soit une hausse de +48K€ par rapport à 2017. Le prix moyen au kilo est donc de 2,39€ (2,76€ en 2017).

Effectifs

En 2018, le personnel affecté au Commerce représente 72 ETP et celui affecté à la Pêche 7 ETP, soit 79 ETP au total sur la concession. De plus, des services supports de la CCI d'Ille et Vilaine sont mis à disposition de la concession (contributions versées aux services).

Finances

1) Commerce

Pour le Commerce, le chiffre d'affaires reste stable à 11.668K€. Les économies réalisées sur les charges d'entretien et de réparation contribuent à la hausse de la valeur ajoutée. L'année 2018 est marquée par la reprise de provision pour amortissements de caducité, qui impacte le résultat à hauteur de 5.264K€. Le résultat net s'établit ainsi à -160 K€ en 2018. La capacité d'autofinancement (CAF) continue de s'améliorer et s'élève à 2M€, contre 1.9M€ en 2017.

2) Pêche

Pour la Pêche, le chiffre d'affaires est en amélioration de 97K€ pour atteindre 850K€ en 2018. Après la prise en compte d'une baisse des charges de personnel, le résultat d'exploitation ressort à +57K€. Comme pour l'activité Commerce, la reprise de provision pour amortissements de caducité impacte positivement le résultat, à hauteur de 211K€. Le résultat net s'établit ainsi à -191K€ et l'activité pêche dégage pour la première fois une capacité d'autofinancement positive, à hauteur de 80K€.

Investissements

Au total, le délégataire a réalisé 1.816K€ d'investissements, dont notamment :

- Aménagement sureté avant-port Terminal du Naye pour 474K€ (Commerce), subventions de 100% par l'accord de financement avec les autorités britanniques
- Remplacement d'une pompe à la station de pompage des bassins pour 453K€ (Commerce)
- La réfection d'une unité de traitement des eaux de carénage à hauteur de 127K€ (Commerce)
- La remise en peinture des poutres de la voie de roulement P2 pour 113K€ (Commerce)
- La rétention du Terre-plein Lamennais pour 107K€ (Commerce)
- Le panneau d'affichage dynamique au Terminal du Naye à hauteur de 97K€ (Commerce)
- L'avitaillement carburant pêcheurs pour 46K€ (Pêche)
- Un chariot élévateur pour 40K€ (Pêche)

b. Concession plaisance Vauban

Contrat	Du 1 ^{er} janvier 1970 au 31 décembre 2019– durée 50 ans Concessionnaire : CCI d'Ille et Vilaine Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2007
Activité et trafics	Eléments non communiqués
Effectifs	2 ETP Services supports de la CCI 35
Finances	Chiffres d'affaires : 505 095 K€ Résultat d'exploitation consolidé : 19 525 K€
Investissements	Eléments non communiqués
Environnement	Eléments non communiqués
Qualité	Eléments non communiqués

Activité – Trafic

Eléments non communiqués

Effectifs

Le personnel affecté au Port de plaisance Vauban est de 2 ETP. De plus, des services supports de la CCI d'Ille et Vilaine sont mis à disposition de la concession (contributions versées aux services).

Finances

Le chiffre d'affaires 2018 est en baisse de 5% par rapport à 2017, pour s'établir à 505K€. Cette baisse s'explique notamment par la libération des pontons par les abonnés pour les bateaux de la Route du Rhum, entraînant une remise d'1/12^e de la redevance sous forme d'avoir. Les charges externes augmentent de 31K€ en 2018, hausse compensée en partie par une diminution des impôts et taxes de 17K€. Le résultat net ressort in fine à 20K€, en baisse par rapport à 2017 (60K€), et la capacité d'autofinancement sur l'année s'élève à 120K€.

Investissements

Les investissements réalisés en 2018, pour 41K€, correspondent au solde des opérations de remplacement des pontons démarrées en 2016 (10K€), et à divers autres investissements (collecteurs de déchets, zodiacs...pour 31K€).

c. Concession plaisance des Bas Sablons

Contrat	Du 1 ^{er} juillet 1973 au 31 décembre 2022– durée 50 ans Concessionnaire : Ville de Saint-Malo Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2007
Activité et trafics	Escale : 4 044 tonnes Emplacements occupés : 1 196
Effectifs	12 agents de la Ville + 10 agents saisonniers en période estivale
Finances	Recette de gestion : 2 621 K€ Résultat : 47 K€
Investissements	Caméras de vidéosurveillance (54K€) Études environnementales : interfaces avec l'espace urbain (31K€) Rénovation des pontons G à L (30K€) Amélioration de la couverture WIFI (dont ponton visiteurs) (12K€)
Environnement	Bornes individuelles et pompes de récupération des eaux grises et noires Système de récupération des eaux de ruissellement sur l'aire de carénage « Eco point » permettant la collecte et le tri des déchets spéciaux
Qualité	Port ouvert 363 jours/an, nombreux blocs sanitaires et équipements portuaires Services aux plaisanciers en escale (kit de bienvenue, questionnaire de satisfaction, information touristique, location de vélos électriques...)

Activité – Trafic

En 2018, 4.044 escales ont été enregistrées, soit une légère baisse par rapport à 2017 (4.127 escales). Il faut cependant noter que tous les emplacements sont occupés (1.196 places) et la liste d'attente, à fin 2018, comptait 1.422 inscrits (34 attributions sur l'année). Afin de favoriser une gestion dynamique des emplacements, le Port propose d'ailleurs, en complément du contrat annuel (1.043 abonnements en 2018), des forfaits mensuels (1080 sur l'année), l'adhésion au réseau des ports de plaisance bretons « Passeport Escales » (gratuité pour 20 nuitées dans un port partenaire, 1091 escales « offertes » aux usagers malouins en 2018) ou une réduction du tarif de l'abonnement annuel en cas d'absence en période estivale. Enfin, le port a facilité le déroulement de plusieurs événements ou régates en 2018, et notamment le départ de la route du Rhum.

Effectifs

Les effectifs se composent en 2018 de 12 agents de la Ville de Saint-Malo, dédiés à l'exploitation du port des Sablons. De plus, cette équipe est renforcée en période estivale par 10 agents saisonniers.

Finances

Les recettes de gestion courante s'élèvent en 2018 à 2.621K€, soit une hausse de +153K€ par rapport à 2017 (2.468K€), du fait des ventes de produits fabriqués (carburants, avec la route du Rhum) et de prestations (abonnements, services) en augmentation. Dans le même temps, les dépenses d'exploitation augmentent elles aussi, de +176K€, du fait notamment d'une forte hausse des charges à caractère général (dont achats de carburants). Le résultat d'exploitation reste donc négatif (-64K€), comme en 2017, et se dégrade. Il est néanmoins amélioré par les produits exceptionnels de +122K€, dont 53K€ de reprises de subventions, permettant à la concession de dégager un résultat après impôts de +47K€ en 2018 (+80K€ en 2017).

Investissements

Au total, le délégataire a réalisé 324K€ d'investissements, dont notamment :

- Le déploiement de caméras de vidéosurveillance (aire de carénage, parkings, capitainerie, digue), pour 54K€
- La poursuite des études réalisées afin d'accompagner la ville dans sa réflexion sur l'avenir du port de plaisance et ses interfaces avec l'espace urbain – études environnementales en 2018, pour 31K€
- La rénovation des pontons G à L, avec le remplacement des catways pour 30K€
- L'amélioration de la couverture WIFI sur certains pontons (dont le ponton visiteurs), pour 12K€.

Environnement

29 bornes individuelles de récupération des eaux noires ont été installées sur les pontons renouvelés entre 2002 et 2008 (pontons B à F). De plus, des pompes installées sur le ponton d'avitaillement permettent de récupérer les huiles et eaux noires. Enfin l'aire de carénage du Port intègre un système de récupération des eaux de ruissellement et un « éco point » permettant la collecte et le tri des déchets spéciaux.

Qualité

Le port est ouvert 363 jours sur 365 (hors 25 décembre et 1^{er} janvier) et est équipé de nombreux blocs sanitaires. En plus des deux bateaux de servitude, une station d'avitaillement en carburant (24h/24), des parcs de stationnement (686 places), une aire de carénage, une cale de carénage (en self-service), deux cales de mises à l'eau, un élévateur à sangles (20 tonnes) et une grue de levage (2,5 tonnes) sont à la disposition des plaisanciers et des entreprises spécialisées pour l'accès au port et l'entretien des bateaux.

De plus, différents services et prestations ont été proposés aux plaisanciers en escale en 2018 (kit de bienvenue, questionnaire de satisfaction, développement de l'information touristique, location de vélos électriques...).

L'ensemble des rapports des délégataires pour l'année 2018 sont joints au dossier dématérialisé (accès par la rubrique consulter en ligne).

2. Les aéroports

Le contexte

En 2018, la croissance du trafic aérien mondial a été moins soutenue qu'en 2017 : le trafic s'est développé de + 6,1 % au niveau mondial (contre +7,9 % en 2017), de +5,8% en Europe (contre +8,2% en 2017) et de + 4,8% en France (contre +5,7% en 2017).

On constate également que la croissance française du trafic aérien est encore une fois inférieure à la croissance européenne, qui est elle-même en dessous de la croissance mondiale.

Parmi les aéroports français de plus d'un million de passagers, les plus fortes progressions sont enregistrées par les aéroports de Nantes-Atlantique (+12,9%), de Bordeaux (+9,3%) et de Lille (+9,1%). Les aéroports parisiens progressent de +3,8% en 2018 et reflètent les bons résultats de la fréquentation touristique de la France. Même si leur part diminue chaque année, ils représentent encore 51% du trafic national.

Les deux moteurs de la croissance du trafic en France sont encore une fois le low cost et l'international. Les compagnies low cost ont contribué en 2018 à hauteur de 66,4% à la croissance du trafic aérien et le trafic low cost représente maintenant 32% du trafic national.

L'international est le segment de trafic le plus dynamique en France métropolitaine et représente aujourd'hui 73% du trafic.

Au niveau régional, la tendance est aussi à la hausse à Rennes (+18,3%) et à Brest (+5,6%), alors que le trafic recule à Dinard (-11,2%) et à Quimper (-3,8%).

Evolution du nombre de passagers dans les aéroports de la Région Bretagne

Trafic en pax	2018	2017	Evol.
Brest	1 104 699	1 046 581	+5,6%
Rennes	856 971	724 556	+18,3%
Dinard	108 103	121 690	-11,2%
Quimper	79 307	82 403	-3,8%
REGION	2 149 080	1 975 230	+8,8%

2.1 Aéroport de Brest

Contrat	Du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2036 – durée 20 ans Concessionnaire : Société Aéroport Bretagne Ouest (ABO) Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2007
Activité et trafics	1 104 699 pax (+5.55% /2017) Destination : Paris (50.6%), Régions (39.9%), UE (8.1%), hors UE (1.4%)
Effectifs	187 ETP en moyenne sur l'année
Finances	Chiffre d'affaires : 22 231 K€ EBE : 1 369 K€ Résultat net : -125 K€
Investissements	Montant de 1 130K€ : évolution du système de gestion des places de parking voitures (233 K€), acquisition d'appareils de piste Loader 7T LD1 (207 K€), renouvellement du système d'information (198 K€) et aménagement du fret (140 K€) ... Aucune subvention de la Région
Environnement	Poursuite de la Charte environnementale 2017-2019 Engagement en vue de l'obtention du Certificat de niveau 2 de l'ACA
Qualité	Investissement de 126 K€ afin d'améliorer l'information et le parcours du passager en aéroport

Activité – Trafic

L'aéroport de Brest enregistre une hausse du trafic passagers de +5,6% en 2018, ce qui le place au 17^{ème} rang national avec 1 104 699 passagers. Des lignes ont été ouvertes en 2018 vers Fès, Genève et Pau, mais, même si le trafic tend à décliner, Paris reste la destination n°1 avec 51% du trafic vers Paris CDG et Orly. Les compagnies traditionnelles AIR FRANCE et HOP ! assurent majoritairement le trafic sur Brest, même si la part de low cost assurée par RYANAIR, VOLOTEA et EASYJET continue de progresser (30% du trafic en 2018).

Effectifs

L'aéroport de Brest emploie 174 ETP au 31/12/2018. L'effectif comprend 35% de femmes environ et 95 % de CDI et de statutaires (CCI).

Finances

Le chiffre d'affaires global de l'aéroport de Brest s'élève à 22 231 K€ en 2018, soit une progression de +7,6% par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires aéronautique (taxe aéroport, redevances aéronautiques et assistance en escale) est de 16 426 K€ en 2018 contre 15 481 K€ en 2017, tandis que les activités extra-aéronautiques (parking, locations, redevances commerciales, etc.) génèrent des recettes à hauteur de 5 804 K€, contre 5 176 K€ en 2017.

En parallèle, on observe une hausse des charges d'exploitation, en particulier des frais de communication et des frais de personnel. Le résultat d'exploitation, même si l'améliore par rapport à l'année précédente, reste déficitaire de -104 K€. La prise en compte du résultat financier et du résultat exceptionnel porte le résultat net de la concession à -125 K€. La capacité d'autofinancement est de 1 687 K€ pour l'exercice 2018.

Investissements

Les investissements 2018 d'un montant de 1 130 K€ et entièrement autofinancés, se sont concentrés sur :

- L'évolution du système de gestion des places de parking voitures 233 K€
- L'acquisition d'appareils de piste Loader 7T LD1 207 K€
- Le renouvellement du système d'information 198 K€
- L'amélioration du parcours et de l'information des passagers 126 K€

Environnement

Le contrat prévoit la mise en œuvre d'une charte environnementale afin d'orienter la consommation et de production. Un système de management de l'environnement a été mis en place en vue d'obtenir la certification ISO 14001 en 2020. Il prévoit notamment l'amélioration de la gestion des déchets, l'abandon des produits phytosanitaires, la réalisation d'un diagnostic de « continuité écologique », l'élaboration d'un plan d'actions contre les nuisances sonores, la réduction des impacts sur l'eau, la réduction des consommations en énergie et des émissions de gaz à effet de serre, etc...

Qualité

L'aéroport de Brest a investi en 2018 à hauteur de 126 K€ afin d'améliorer la qualité de service en aérogare et notamment le « parcours passagers ».

2.2 Aéroport de Quimper-Pluguffan

Contrat	Du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2036 – durée 20 ans Concessionnaire : Société Aéroport de Cornouaille (ADC) Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2007
Activité et trafics	79 307 pax Destination : Paris Orly (85.2%), Londres (8.4%), Figari (2.4%), non réguliers (2.1%), Nice (1.4%)
Effectifs	23.3 ETP
Finances	Chiffre d'affaires : 2 858 K€ Résultat net : -328 K€
Investissements	Montant de 370K€ dont 244 K€ pour la remise à niveau de la plateforme Une convention de financement des investissements de remise en état de l'aéroport pour la période 2017-2020 prévoit une participation de la Région à hauteur d'environ 2 M€
Environnement	Poursuite de la Charte environnementale 2017-2019 Engagement en vue de l'obtention du Certificat de niveau 2 de l'ACA
Qualité	Indicateur de ponctualité des vols HOP : 70%

Activité – Trafic

L'aéroport de Quimper enregistre une baisse de son trafic de -3,76% avec un trafic 2018 de 79 307 passagers. Cette tendance est à mettre en lien avec le fort taux d'annulation sur la liaison Quimper-Orly qui a fragilisé la ligne régulière. La fréquentation des lignes régulières Londres et Figari sont stables par rapport à 2017. Enfin, la ligne vers Nice enregistre un fort succès depuis son ouverture en mars 2018.

Effectifs

L'aéroport de Quimper emploie 23,3 ETP au 31/12/2018 (+1,5 ETP par rapport à 2017), dont 8 agents du Service de Sauvetage et de Lutte contre les Incendies des Aéronefs (SSLIA). L'effectif comprend 21% de femmes environ et 100 % de CDI.

Finances

Le chiffre d'affaires réalisé par l'aéroport de Quimper au titre de l'année 2018 reste stable malgré la baisse du trafic, s'élevant à 2 858 K€. Cependant, l'augmentation des frais de personnel (dont la refacturation du personnel CCIMBO) et des charges d'entretien, de maintenance et d'études entraîne la dégradation du résultat. La concession affiche ainsi un déficit de -328 K€ en 2018.

Investissements

Les investissements 2018 d'un montant de 370 K€ se sont concentrés sur :

- La remise à niveau de la plateforme 244 K€
- Les investissements de refonte et de maintenance 74 K€

Ces investissements ont été subventionnés par la Région Bretagne à hauteur de 340 K€.

Environnement

Le contrat prévoit la mise en œuvre d'une charte environnementale afin de modérer la production. Un système de management de l'environnement certifié ISO 26 000 a été instauré afin d'améliorer le suivi des démarches environnementales. La certification ISO 14 001 a été renouvelée pour 2018. Ces dispositions prévoient notamment l'amélioration de la gestion des déchets, l'abandon des produits phytosanitaires, la réalisation d'un diagnostic de « continuité écologique », l'élaboration d'un plan d'actions contre les nuisances sonores, la réduction des impacts sur l'eau, la réduction des consommations en énergie et des émissions de gaz à effet de serre, etc...

2.3 Aéroports de Rennes et Dinard

Contrat	Du 1 ^{er} mars 2010 au 31 décembre 2024 – durée 15 ans Concessionnaire : Société d'Exploitation des Aéroports de Rennes et Dinard (SEARD) Région compétente depuis le 1 ^{er} janvier 2007
Activité et trafics	Rennes : 856 791 pax / Dinard : 108 103 pax Destination Aéroport de Rennes : Région (51%), UE (32%), Paris (17%)
Effectifs	161 ETP (98 Rennes, 34 Dinard et 29 mutualisés)
Finances	Chiffre d'affaires : 21 022 K€ EBE : 2179 K€ Résultat net : 1 373 K€
Investissements	Montant de 2 015K€ : 3 GPU de piste, voirie bus C6, réaménagement du PIF, parkings avions et loueurs, rampe PMR et escaliers côté piste, ... Une participation d'environ 300 000€ a été apporté par la Région
Environnement	Réduction des consommations de gaz et électricité de 34 % par rapport à 2006 Attestation du dernier cycle de la Certification ISO 14001 des 2 plateformes
Qualité	Indicateur ponctualité : 96,7% à Rennes et 99,8% à Dinard (objectif contractuel : 95%) Taux de satisfaction de 91 % en 2018 (92,5% en 2017) (points négatifs : places de parking, salle d'embarquement, information sur les retards)

Activité – Trafic

L'aéroport de Rennes enregistre une hausse du trafic passagers de +18,3% en 2018, soit près de 4 fois plus que la moyenne des aéroports français, ce qui le maintient au 18^{ème} rang national avec 856 791 passagers.

Ces bons résultats sont portés en grande partie par la progression du trafic sur les dessertes domestiques (+31.6%), grâce notamment à l'ouverture de la ligne vers Lyon par EASYJET, mais également à l'effet année pleine de la ligne vers Strasbourg, ouverte en décembre 2017. En 2018, la première ligne de l'Aéroport de Rennes en termes de volume passagers reste celle de Paris CDG (16,9% du trafic), mais la première destination (toutes compagnies confondues) devient Lyon (17,6% du trafic), desservi désormais par HOP ! et EASYJET.

Le trafic européen affiche quant à lui une baisse de -2,8%, malgré l'ouverture de trois nouvelles lignes vers Genève, Bruxelles et Palerme, qui ne suffisent pas à compenser la perte de 3 autres dessertes (Londres, Birmingham et Rome). La ligne vers Amsterdam devient la première ligne européenne de l'aéroport avec une forte progression de 75%.

Sur les quatre lignes ouvertes en 2018, deux font suite à l'arrivée de la nouvelle compagnie low-cost EASYJET.

L'activité Fret de l'aéroport de Rennes termine l'année 2018 avec une activité globale en baisse par rapport à 2017, en raison de l'arrêt de la ligne Chronopost, et de la baisse de l'activité charters aléatoire. En revanche, les opérateurs fret express FEDEX et UPS affichent une progression de leur activité.

L'aéroport de Dinard enregistre une diminution du trafic de plus de -11%, qui s'explique par la baisse de l'offre sur les lignes RYANAIR, qui représentent 97 % du trafic.

Effectifs

Au 31/12/2018, le SEARD comptait 161 collaborateurs, dont 98 à Rennes, 34 à Dinard et 29 mutualisés. L'effectif comprend 38% de femmes environ et 98,8% de CDI. La SEARD a recruté 22 personnes en 2017 et 17 ont quitté la

société. 78,3% de l'effectif est à temps complet : 85 % des hommes et 67% des femmes. Les plus élevées, 4 sont versées à des femmes.

Les dépenses de formation représentent 2,8 % de la masse salariale et ont permis de dispenser 7 009 heures à 178 salariés. Un plan d'actions sur les conditions de travail a été mené en 2018 pour réduire ou maîtriser les risques, via notamment des briefings sécurité santé au travail, des actions de formation et d'information sur les gestes et postures, ou encore via une sensibilisation à la sécurité au travail pour l'ensemble des collaborateurs et des intérimaires. 8 accidents du travail ont eu lieu en 2018, contre 17 en 2017.

Finances

Le chiffre d'affaires global (CA) de la SEARD s'élève à 21 022 K€ en 2018, en progression de +8% par rapport à 2017, conséquence de la hausse de trafic sur Rennes.

Les charges d'exploitation sont également en forte augmentation (+11,5%), notamment les charges de personnel (+17,4%) suite à l'application d'une décision de la Cour d'appel prudhomale. La sous-traitance et les achats et autres services extérieurs sont eux-aussi soumis à des hausses importantes, en lien avec l'augmentation du trafic. La part variable de la redevance constatée en 2018 ne représente en revanche non plus une charge pour la SEARD, mais un produit, l'EBE réalisé étant inférieur au prévisionnel du contrat de DSP.

Le résultat d'exploitation s'établit ainsi à 9% du CA, contre 10% en 2017 et 10 % au contrat. Le résultat net de la SEARD s'élève à 1,37 M€, ce qui représente un taux de rentabilité de 7% du CA. Il est en deçà du résultat 2017 à 8% du CA.

Investissements

La SEARD a réalisé 2 015 K€ d'investissements en 2018, parmi lesquels :

- Installations complexes spécialisées 148 K€
- Installations diverses 230 K€
- Matériel bureautique et informatique 101 K€

On y trouve des dépenses d'infrastructures aéronautiques et autres infrastructures côté piste (réaménagement du parking des loueurs, création de la station de bus, d'une rampe PMR, d'escaliers, d'une station d'approvisionnement en carburant des avions, renforcement de clôtures), mais également des dépenses sur les bâtiments (réaménagement du poste d'inspection et filtrage de Rennes, informatisation de l'enregistrement passagers à Dinard, équipement et matériel d'assistance). Ces investissements ont bénéficié d'une subvention de 307 K€ de la Région Bretagne.

De plus, la SEARD a engagé 581 K€ au titre des dépenses de gros entretien et de renouvellement (GER) sur les postes suivants :

en K€	Rennes	Dinard
infrastructures et balisage	134	48
bâtiments	200	46
équipements mécaniques, matériel de piste et SSLIA	123	30
GER total	581	

Environnement

La SEARD s'est engagée à mettre en place un dispositif de développement durable basé sur 3 axes : l'environnement, le champ sociétal et le domaine social. Cette démarche a été mise en valeur par la certification ISO 14001 des deux plateformes de la SEARD en 2013 pour Rennes et 2014 pour Dinard. La norme ISO 14001 atteste de l'efficacité et de l'efficacé du Système de Management Environnemental d'une Entreprise. Le dernier audit de suivi du cycle a été réalisé en octobre 2018 sur les deux aéroports.

Concrètement, la politique environnementale de la SEARD est guidée par 6 objectifs :

1. S'assurer de la conformité réglementaire en matière de protection de l'environnement, par une veille réglementaire assurée en interne grâce à l'outil HSE Compliance ;
2. Promouvoir l'animation et la communication de la politique environnement auprès des collaborateurs et des sous-traitants (5 flashs environnement en 2018, articles dans le journal interne, film sur les actions

environnementales réalisées par les salariés de la SEARD, quizz et jeu environnement (développement durable) ;

3. Préserver la biodiversité et les milieux aquatiques (installation de ruches, plan de fauchage, inventaire de la faune, récupération des eaux pluviales) ;
4. Maitriser la consommation de nos ressources naturelles : eau et énergie (les actions mises en œuvre depuis 2006 ont permis de réduire de 34% les consommations d'énergie à Rennes et de 1% à Dinard depuis 2010) ;
5. Lutter contre les pollutions et assurer la bonne gestion des déchets (tests en situation d'urgence, tri sélectif) ;
6. Favoriser le dialogue et développer la concertation avec les parties prenantes (réunion de la commission consultative de l'Environnement en novembre 2018, réunions avec les partenaires).

Dans ce cadre, une revue de Direction environnement s'est par ailleurs tenue le 8 juin 2018, et a permis d'évaluer le système de management environnement de la SEARD.

Qualité

La SEARD s'est engagée dans une démarche de qualité visant à augmenter la satisfaction de ses deux clientèles, passagers et compagnies aériennes. L'indicateur de ponctualité s'établit à 96,7% à Rennes et à 99,8% à Dinard pour une exigence contractuelle des compagnies fixée à 95%. Par ailleurs, les 12 audits réalisés par les compagnies en 2018 sur les aspects techniques, documentaires, réglementaires et de conformité dans les procédures d'exploitation de sûreté et de sécurité n'ont révélé aucun écart significatif.

Une enquête réalisée auprès de 800 passagers fait ressortir un taux de satisfaction de 91 % (92,5% en 2017) et pointe le manque de places de parking et de disponibilité des sièges en salle d'embarquement, ainsi que la manque d'information en cas de retard de vols.

L'ensemble des rapports des délégués pour l'année 2018 sont joints au dossier dématérialisé (accès par la rubrique consulter en ligne).

3. Les liaisons maritimes

3.1 La desserte en passagers de l'île de Bréhat

La desserte pour l'exploitation du service public de passagers entre le port de l'Arcouest sur la commune de Ploubazlanec et le Port Clos sur l'île de Bréhat fait l'objet d'une convention conclue pour une durée de 10 ans depuis le 1er janvier 2011 jusqu'au 31 décembre 2020, avec la SAS « Les Vedettes de Bréhat ». Les services sont assurés par des navires, propriété de l'exploitant, 5 vedettes sont mises à disposition pour assurer la desserte.

Pour l'année 2018, 8 696 rotations ont été réalisées pour transporter 747 825 passagers sur la ligne de Bréhat (759 304 en 2017). La fréquentation globale est en baisse de 1.5 %, soit 11 479 passagers en moins par rapport à la fréquentation de 2017. L'analyse des chiffres montre des mois de février, d'avril et juin en baisse respectivement de -25%, -33% et -11 % Par contre, on constate une forte hausse de la fréquentation sur les mois d'hiver ; en novembre +12%, décembre +21% et janvier +43%, Quant aux mois d'été ils accusent des baisses pour juillet de -0.7% et août -3.6%. Par contre, la fréquentation des insulaires est en hausse de 3.5% (61 197 passagers insulaires en 2018 contre 59 091 en 2017).

La répartition des 747 825 passagers pour l'année 2018 est la suivante :

- 61 197 insulaires (8.2% des passagers)
- 686 628 touristes (91.8% des passagers)

Sur l'année 2018, l'analyse financière fait ressortir un chiffre d'affaire de 1 670 049 € contre 1 685 196 € en 2017. Ce recul de 1% du chiffre d'affaire, soit 15 147 €, reflète le niveau de fréquentation en légère baisse pour cette année 2018. Le résultat dégagé sur le périmètre de la DSP est positif de 70 464 € contre 184 866 € l'année précédente.

La Région Bretagne n'est pas soumise au paiement d'une participation financière. Le contrat ne le prévoit pas.

3.2 La desserte en marchandises de l'île de Bréhat

L'exploitation de la barge de Bréhat pour le transport de marchandises a été confié à la Chambre de Commerce et d'Industrie des Côtes d'Armor. Le contrat de délégation de service public a été signé le 20 décembre 2011 pour une durée de 10 ans, à compter du 1er janvier 2012 jusqu'au 31 décembre 2021.

Le nombre de transport de la barge pour 2018 a augmenté d'environ 11% en 2018 par rapport à 2017, soit 175 transports contre 158.

Le volume transporté est de 3 170 tonnes en 2018 contre 4 900 tonnes en 2017. Cette chute d'environ 35% de tonnage est due principalement à la fin du chantier d'assainissement avec 1 844 big bag en 2017 contre 758 en 2018.

Le chiffre d'affaires 2018 s'élève à 152 607.27 € HT Il est en diminution de 15,51 % par rapport à 2017 (180 627,11 € HT). Pour rappel de nombreux travaux sur les réseaux de l'île de Bréhat avaient eu lieu en 2017.

Une subvention forfaitaire de 80 000 € a été versée sur l'exercice 2018 par la Région Bretagne, et ce, conformément au contrat de délégation de service public en cours.

3.3 La desserte en marchandises de l'Île de Batz

La desserte maritime entre l'Île de Batz et le continent est exploitée depuis le 1^{er} janvier 2016 par la SARL Transport de fret via un contrat de délégation de service public, pour une durée de 7 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2022. L'année 2018 constitue donc, la troisième année d'exploitation du contrat.

L'objet de cette convention est de confier à un prestataire, en l'occurrence la SARL Transport de fret, la gestion et l'exploitation du service de transport maritime de marchandises entre l'Île de Batz et le continent, et ce, afin de répondre aux enjeux de continuité territoriale et de développement local insulaire.

La barge « François André » propriété de la Région est mise à disposition du délégataire, ainsi qu'un entrepôt de stockage et divers matériels afin de rendre à l'utilisateur un service de qualité.

Le chiffre d'affaires pour l'année 2018 pour le transport marchandise est de 262 795,83 € HT contre 282 289 € HT pour 2017, et donc en baisse de 6,9 %.

Cette baisse s'explique principalement par l'absence, non seulement de gros travaux sur le réseau routier de l'Île de Batz, mais aussi chez les particuliers et agriculteurs notamment en enrobé. Conséquence directe, le nombre de rotations a lui aussi chuté pour passer de 400 en 2017 à 370 en 2018 (-7.5%).

A noter que la contribution financière annuelle de la Région pour 2018 s'est élevée à 254 737 € HT, et ce, conformément aux engagements contractuels.

3.4 La desserte de Molène, Ouessant et Sein

Depuis le 1^{er} janvier 2017 et pour une durée de 4 ans (janvier 2017 à décembre 2020), reconductible une année (janvier 2021 à décembre 2021), soit une période maximale de 5 ans, la desserte maritime en passagers et en marchandises des Îles de Molène, Ouessant et Sein a été confiée à la Société Keolis, titulaire de la délégation de service public.

Le délégataire utilise les termes « Compagnie Maritime Penn-ar-Bed » à titre de nom commercial et d'enseigne durant toute la durée de la convention.

L'exploitation de la desserte maritime répond à deux préoccupations, la continuité territoriale et le développement local des îles desservies par le contrat.

La Région Bretagne, en qualité d'autorité délégante met à la disposition de son exploitant une flotte de 5 navires dont une barge marchandises.

Le transport de passagers pour la desserte de Molène et Ouessant appelée Ligne Nord est assurée depuis les ports continentaux de Brest, le Conquet et Camaret.

Quant à la desserte de l'Île de Sein, Ligne Sud, elle est assurée au départ des ports continentaux de Sainte Evette à Audierne - Esquibien ou de Douarnenez (en cas de situation météorologique dégradée) et de Camaret en saison estivale.

Le transport des marchandises est assuré pour toutes les îles du lundi au vendredi de manière régulière. La fréquentation cumulée pour l'année 2018 est de 342 582 passagers contre 336 218 passagers en 2017, soit 6 364 passagers supplémentaires (+ 1,89 %).

La répartition du trafic insulaires - touristes pour 2018 dans le trafic global est la

	Molène			Ouessant			Sein		
	2017	2018	% évolution	2017	2018	% évolution	2017	2018	% évolution
Insulaires	15 779	15 165	- 3%	50 069	45 094	-9,4%	16 133	14 592	-8,9%
Touristes	31 127	33 225	6%	148 278	159 747	7,5%	78 512	78 859	0,3%
Total	46 906	48 390	3,1%	198 347	204 841	3,3%	94 645	93 451	-1,3%

Remarque : le nombre de passagers diffère selon le type de suivi utilisé (cf. double comptage de passages inter îles donc écart pour 2017 de 3680 passages et 2018 de 4 100 passages)

La fréquentation des passagers insulaires toutes lignes confondues est en recul en moyenne de 8% seule Molène est en deçà avec un recul de 3% entre 2017/2018.

La fréquentation des passagers touristes quant à elle a progressé de + 5.4 % entre 2017/2018 et de façon positive pour toutes les lignes.

Le nombre de rotations toutes liaisons confondues (passagers – marchandises) sur l'année 2018 est en légère baisse, on enregistre 1 483 rotations sur 2018 contre 1 497 en 2017. Cette diminution est essentiellement due aux conditions météorologiques.

Le tonnage marchandises transportées pour 2018 est proche des niveaux de 2017 et s'établit ainsi pour les deux lignes : 28 tonnes par jour pour la ligne nord et 16 tonnes pour la ligne sud.

Le chiffre d'affaires pour l'année 2018, hors compensation financière de la région, s'élève à 4 549 600. €, en progression de 5.6. % par rapport à 2017 (4 370 657. €).

Le tableau ci-dessous retrace les recettes commerciales par rapport au contrat :

	Réalisé en 2017 en €	Réalisé en 2018 en €	Prévu au contrat 2018 en €	Ecart 2018/ contrat	Ecart 2017/2018
Recettes commerciales passagers	3 498 557	3 709 246	3 447 649	+ 7,6 %	- 2,35 %
Recettes commerciales marchandises	872 100	840 354	861 645	- 2,5 %	- 3,6 %
TOTAL	4 370 657	4 549 600	4 309 294	+ 5,6 %	+ 4,09 %

Le montant total des charges d'exploitation s'élève à 9 365 609 € (8 774 580 € en 2017)

En conclusion, les objectifs de recettes atteints et les dépenses maîtrisées ont permis que les comptes de l'exercice 2018 fassent apparaître un résultat d'exploitation positif de 661 376 € pour l'année 2018 soit un résultat de 312 004 € prévu au contrat

Conformément aux engagements contractuels, le montant de la contribution financière de la Région pour 2018 après actualisation s'élève à 5 308 910 € (4 782 306 € pour 2017) soit une augmentation d'environ 11 %.

3.5 La desserte de Belle-Ile-en-Mer, Groix, Houat et Hoëdic

La délégation de service public relative à la desserte des îles du large du Morbihan, en biens et en personnes, a été confiée à la Compagnie Océane, à compter du 1^{er} janvier 2015, pour une durée de six ans, le contrat arrivant à échéance le 31 décembre 2020.

La Région met gratuitement à disposition de la Compagnie Océane les installations portuaires, les gares maritimes et les navires d'exploitation : cinq rouliers assurant le transport de passagers, des véhicules et du fret. La Compagnie Océane complète la flotte avec l'affrètement d'une vedette à passagers pour l'activité saisonnière.

L'année 2018 se poursuit sur la tendance des années précédentes, et marque pour la 5^{ème} année consécutive une augmentation du nombre total de passagers soit 1 468 468 soit 1.7% d'évolution par rapport à 2017 avec 1 444 287 passagers transportés. C'est principalement la ligne de Groix qui bénéficie de la plus forte augmentation avec +5% par rapport à 2017. La ligne ferroviaire à grande vitesse sur le tronçon Paris-Bretagne sud à très certainement soutenu cette bonne performance. Les îles de Houat et Hoëdic progressent quant à elles de 1.7% avec 145 758 passagers transportés. Seule la liaison vers Belle-Île s'est légèrement tassée en 2018 consolidant ainsi sa progression depuis 2015.

Près de 300 000 passagers ont transité durant la période aoûtienne, ce qui n'avait pas été observé depuis plus de 10 ans.

La répartition du trafic passagers entre les îles est la suivante :

	Belle-Ile			Groix			Houat-Hoëdic		
	2017	2018	% évolution	2017	2018	% évolution	2017	2018	% évolution
Insulaires	172 209	169 784	-1.4%	130 392	135 480	3,9%	17 447	16 132	-7,5%
Touristes	682 341	682 672	0.05%	316 053	334 774	5.9%	125 845	129 626	3,8%
Total	854 550	852 456	-0.25%	446 445	470 254	5.3%	143 292	145 758	1.7%

Les passages de véhicules, soit 159 637 en 2018, se sont légèrement infléchis. Moins 911 unités par rapport à 2017 (-0,6%) et une évolution contrastée par rapport à 2017 entre les véhicules de tourisme (-0.9%) et une augmentation des véhicules utilitaires de 1,5% (travaux dans les îles).

Quant au trafic marchandises, il subit une légère hausse de 1.46% du nombre de palettes transportées par la Compagnie Océane en 2018 avec 28 497 unités contre 28 068 en 2017.

13 644 trajets ont été effectués en 2018 contre 13 416 en 2017, soit 228 trajets supplémentaire pour cette même période. C'est la ligne Lorient-Groix qui bénéficie de cette hausse de trajets en 2018 (+186). Globalement, le nombre total de trajets réalisés en 2018 est supérieur (+120 trajets) à celui défini dans la convention. Le niveau de service réalisé en 2018 respecte à 99.9% le service de référence, soit près de 2 points au-dessus du niveau d'exigence du contrat.

Le chiffre d'affaires hors TVA pour l'année 2018, hors compensation financière de la région s'élève à 22 235 386 €. Il progresse de 0,24 % par rapport à 2016 (+ 51 200 €). Cette progression est due principalement à la hausse significative des passages de véhicules de tourisme et à moindre impact, à la hausse de la fréquentation des piétons. Comme chaque année, environ 40 % du chiffre d'affaires annuel est réalisé sur la période de juillet et août. Ainsi, le chiffre d'affaires hors toutes taxes de l'année 2018 dépasse de plus de 104 % les recettes commerciales prévisionnelles. Par conséquent, les dispositions de l'article 20 de la délégation de service public sont appliquées et une provision correspondant au résultat d'intéressement a été comptabilisée en 2018 pour un montant de 921 786 € au bénéfice de la région.

Par ailleurs, la contribution financière prévue au contrat et versée par la Région s'élève en 2018 à 635 788 € contre 488 000 € en 2017, conformément aux avenants 2 et 5 du contrat de délégation.

3.6 La desserte de l'île d'Arz

L'exploitation du service public de passagers et de marchandises pour la desserte de l'île d'Arz a été confiée à la société Bateaux Bus du Golfe pour une durée de 6 ans et 8 mois (1er janvier 2012 au 31 août 2018). Au terme de ce contrat, et suite à une nouvelle mise en concurrence, la société Bateaux Bus du Golfe s'est vue confier à nouveau le contrat de la desserte de l'île d'Arz à compter du 1er septembre 2018 et ce, pour une durée de 6 ans et 8 mois (fin le 31/08/2024). Le nouveau contrat qui concerne les quatre derniers mois de l'année 2018 n'a pas subi de changement radical tant dans son fonctionnement que dans les services rendus à l'utilisateur. Par conséquent l'analyse de l'activité 2018 sera réalisée sur l'année complète.

La société Bateaux Bus du Golfe prend en charge toutes les dépenses liées à l'exécution du service notamment pour le transport de voyageurs. Elle fournit trois navires. Pour le transport des marchandises, la Région met à la disposition du délégataire la barge Béluré ainsi qu'un chariot élévateur.

Bateaux Bus du Golfe a, en 2018, transporté 304 310 passagers dont 27 434 insulaires et 276 876 touristes, soit une légère baisse de - 0,2 % de voyageurs par rapport à 2017 (- 638 passagers). A noter la hausse des voyageurs insulaires 2,4 % (+ 666 passagers) et a contrario, la baisse des passagers non insulaires -0,4 % (- 1 304 passagers). Les groupes sont en très forte hausse (+ 21,8%) sur cette année 2018, 23 581 passagers par rapport à 2017 avec 19 356 passagers.

En 2018, 4 516 rotations ont été programmées entre Vannes, Séné et l'île d'Arz, 4 785 ont été effectuées, soit 269 rotations supplémentaires. Cela représente une augmentation de 6% du nombre de rotations en raison de la demande de transport du mois de mai à septembre avec toujours un pic sur le mois d'août.

Le chiffre d'affaires sur l'année 2018 des passagers s'élève à 1 210 316 € contre 1 160 487 € en 2017, soit une évolution de 4.3 % en 2017.

Quant au chiffre d'affaires de l'activité marchandise de la barge Béluré, il est pour l'année 2018 de 224 170 € soit une hausse de 3.3 % par rapport à 2017 (216 765 €).

La contribution annuelle de la Région a été proratisé sur les 8/12^{ème} de l'année 2018 pour l'ancien contrat et s'est élevée à 41 383 € conformément aux engagements contractuels. Quant au nouveau contrat qui a pris effet le 1^{er} septembre 2018, il n'a pas été prévu de contribution financière de la Région.

L'ensemble des rapports des délégataires pour l'année 2018 s'agissant des liaisons maritimes vers l'île de Bréhat ; l'île de Batz ; les îles de Molène, Ouessant et Sein ; les îles de Belle-Ile-en-Mer, Groix, Houat et Hoëdic et l'île d'Arz sont joints au dossier dématérialisé (accès par la rubrique consulter en ligne).

4. Les transports terrestres

4.1 Réseau de transport interurbain de voyageurs des Côtes d'Armor

Le réseau de transport interurbain des Côtes d'Armor est exploité depuis le 1^{er} août 2016 par la Compagnie Armoricaïne de Transports (CAT22), filiale de Transdev, via un contrat de délégation de service public passé par le département des Côtes d'Armor et transféré à la Région au 1^{er} janvier 2017. La durée de ce contrat est de 8 ans et 1 mois, soit jusqu'au 31 août 2024.

Le réseau BreizhGo des Côtes d'Armor est constitué de 27 lignes qui circulent pour certaines en lignes régulières et pour d'autres uniquement sur réservation.

De par sa forte vocation de transport scolaire, qui représente 89,5 % des voyages réalisés sur le réseau, les exercices de cette délégation sont organisés sur les années scolaires soit de septembre à août.

Pour l'année scolaire 2017/2018, la fréquentation totale s'est établie à **2 808 988 voyages** dont **2 515 520 voyages scolaires** effectués entre les mois de septembre 2017 et juin 2018, représentant quelques **7 737 abonnés scolaires** (demi-pensionnaires, internes et apprentis). Ces abonnements scolaires ont généré des recettes de l'ordre de 620 400 € reversées au délégataire.

S'agissant de **la fréquentation commerciale**, elle s'est élevée à **293 468 voyages en baisse de 23 %** par rapport au 381 936 voyages effectués sur l'exercice 1. Concernant les recettes perçues au titre de la vente des billets et des abonnements, elles s'élèvent à 439 100 € inférieures de 29,59% à celles perçues au titre du premier exercice (623 600 €).

Cette tendance peut être expliquée par :

- l'extension de l'agglomération de Saint-Brieuc et l'application de la tarification TUB (Transports Urbains Briochins) sur les lignes pénétrantes du réseau BreizhGo ;
- le lancement, au 1^{er} janvier 2018, du réseau de transport gratuit Dinamo à Dinan ;
- l'impact des opérations « gilets jaunes ».

La contribution forfaitaire annuelle de la Région pour cette exercice s'est élevée à **8 017 300 € HT** conformément aux dispositions du contrat.

4.2 Réseau de transport interurbain de voyageurs du Finistère

Depuis le 1^{er} septembre 2011, le réseau Penn-ar-Bed est exploité sous la forme de **5 Délégations des Services Publics (DSP)** regroupant les lignes régulières et les lignes scolaires à destination des collèges et des lycées, ouvertes à tous les usagers.

Ces contrats avaient une durée initiale de 7 ans. Celle-ci a été augmentée de 22 mois par avenant, portant ainsi leur échéance au 5 juillet 2020.

Les délégataires encaissent les recettes directes auprès des usagers et perçoivent une contribution forfaitaire de la part de la Région ainsi que des compensations tarifaires pour les tarifs réduits (tarif jeunes, ...).

Le réseau compte au total 46 lignes régulières et environ 450 lignes scolaires, qui assurent à titre principal les dessertes des collèges et des lycées, et qui ne circulent qu'en période scolaire.

Le présent rapport expose les résultats de la période allant du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018, soit la 7^{ème} année d'exploitation dans le cadre des contrats actuels.

Globalement, la fréquentation commerciale (hors voyages scolaires) est évaluée à une fréquentation stable par rapport à l'année précédente (-0.13%).

Le tarif du ticket plein tarif est de 2€, à l'exception de la ligne Quimper – Brest dont le tarif est fixé à 6€. Des tarifs réduits (1,50€) sont proposés pour les jeunes de moins de 25 ans. Des abonnements annuels et mensuels sont également proposés.

Globalement, ces voyages ont généré une recette de **2 305 121 € HT**, encaissée par les délégataires.

Pour ce qui est des scolaires, on dénombre **22 175** abonnés quotidiens (soit 7 761 250 voyages), en hausse de 1,46% par rapport à 2016/2017 et **1 225** abonnés hebdomadaires - internes - (85 750 voyages, soit -6.70%).

Globalement, ces abonnements ont généré une recette de **3 822 924 €**, encaissée directement par les délégataires.

Les charges d'exploitation se sont élevées à **32 339 392 € HT** (+1,51% par rapport à 2016/2017).

La totalité des recettes directes perçues par les délégataires (commerciales et scolaires) représente une somme de **6 128 045 €** soit une couverture des charges à hauteur de 18,95%.

La contribution **forfaitaire** versée pour cette exercice s'élève à **26 044 002 € (+3,35%)**. Cette contribution n'est pas assujettie à la TVA mais en contrepartie les délégataires payent la taxe sur les salaires. Celle-ci leur est remboursée à l'euro l'euro, soit pour 2017/2018 un montant de **602 465 €**.

Le montant des **compensations tarifaires** est de **864 792 € HT** (951 271,08 € TTC).

Les services réalisés en TAD sont payés sur facture et uniquement pour les services déclenchés. Le montant versé pour cet exercice s'élève **82 527 € HT** (90 779,62 € TTC).

Au total la participation de la collectivité s'élève pour cet exercice à 27 593 786 €.

Vous trouverez ci-dessous un tableau détaillant ces données pour chaque lot du réseau :

	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4	Lot 5	Ensemble
Nombre voyages commerciaux	340 281	638 467	306 190	313 451	419 264	2 017 653
Nombre voyages scolaires	1 202 880	2 888 340	1 507 240	891 870	1 356 670	7 847 000
% voyages commerciaux	22,05%	18,10%	16,88%	26,01%	23,61%	20,45%
Fréquentation totale	1 543 161	3 526 807	1 813 430	1 205 321	1 775 934	9 864 653
Total charges d'exploitation	4 338 020 €	10 853 620 €	7 613 635 €	3 665 926 €	5 868 191 €	32 339 392 €
recettes scolaires	565 414 €	1 378 024 €	798 409 €	421 982 €	659 095 €	3 822 924 €
recettes commerciales	278 848 €	645 617 €	548 308 €	364 443 €	467 904 €	2 305 121 €
total recettes directes	844 262 €	2 023 641 €	1 346 717 €	786 425 €	1 127 000 €	6 128 045 €
Contribution forfaitaire	3 301 855 €	8 620 470 €	6 495 033 €	2 771 767 €	4 854 878 €	26 044 002 €
Remboursement taxe sur les salaires	76 007 €	187 558 €	136 320 €	71 439 €	131 141 €	602 465 €
Compensations tarifaires	119 126 €	232 532 €	290 080 €	99 744 €	123 310 €	864 792 €
TAD	25 684 €	18 328 €	27 653 €	0 €	10 862 €	82 527 €
Total recettes collectivité	3 522 671 €	9 058 888 €	6 949 085 €	2 942 950 €	5 120 191 €	27 593 786 €
Total Recettes	4 366 934 €	11 082 529 €	8 295 803 €	3 729 375 €	6 247 191 €	33 721 830 €

4.3 Réseau de transport interurbain de voyageurs de l'Ille-et-V

Depuis le 1er septembre 2011, le réseau BreizhGo (ex-illeno) est exploité sous la forme de 3 délégations de services publics (DSP) et d'un contrat de service public. Les lots 1, 3 et 4 du réseau BreizhGo (ex-illeno) sont exploités par KIV (Keolis Ille-et-Vilaine) et se situent respectivement à l'ouest au nord-est et au nord-ouest du département d'Ille-et-Vilaine. Le lot 2 du réseau BreizhGo (ex-illeno) exploité par la régie Illevia se situe au sud du département.

Ces contrats avaient une durée initiale de 8 ans et celle-ci a été augmentée de 11 mois par avenant, portant ainsi leur échéance au 5 juillet 2020 afin notamment de les faire converger avec les contrats Finistérien. L'année 2018 constitue donc la septième année d'exploitation.

Les délégataires encaissent les recettes directes auprès des usagers commerciaux et perçoivent une contribution forfaitaire de la part de la Région, ainsi que des compensations tarifaires pour les tarifs multimodaux et la rémunération des scolaires transportés sur lignes.

Le réseau comporte au total 27 lignes régulières qui assurent la desserte du territoire d'Ille-et-Vilaine des usagers commerciaux mais aussi d'une partie des scolaires empruntant ces lignes régulières.

Pour exploiter ces lignes, le réseau BreizhGo (ex-illeno) dispose de 194 véhicules et ce sont 891 services qui circulent chaque jour en moyenne.

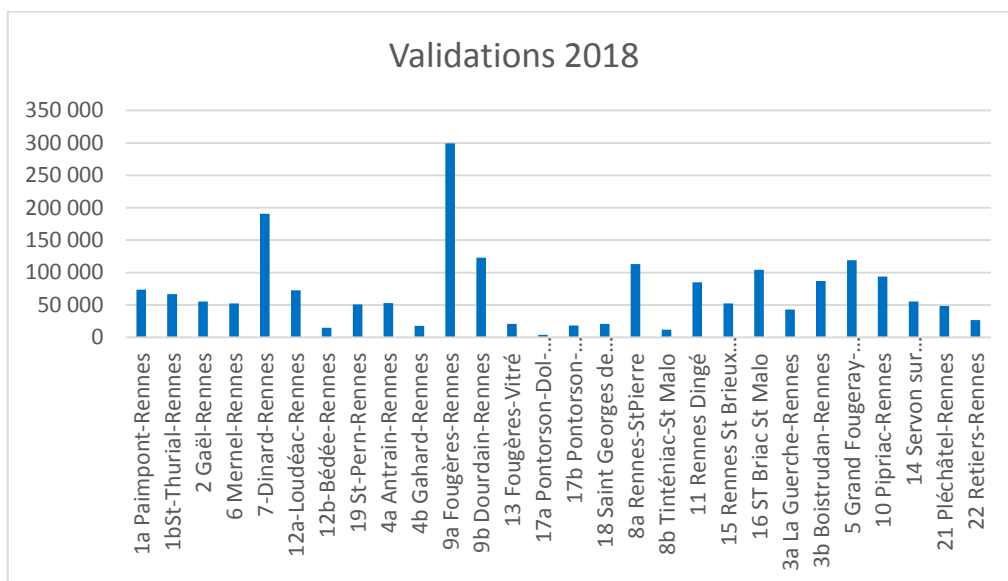
Le niveau de fréquentation commerciale de l'année 2018 se révèle en dessous de l'objectif contractuel : 1 964 801 validations réalisées contre 2 617 232 voyages prévus, soit 25 % de moins. Cependant, comparativement à l'année 2017 (1 913 845 voyages), la fréquentation est en progression (+2,7 %).

Le niveau de fréquentation scolaire de l'année 2018 est également en dessous de l'objectif contractuel : 1 199 067 validations réalisées contre 1 854 984 voyages prévus, soit 35,4 % de moins. Cet écart pour autant diminue légèrement par rapport à 2017 (1 233 562 voyages).

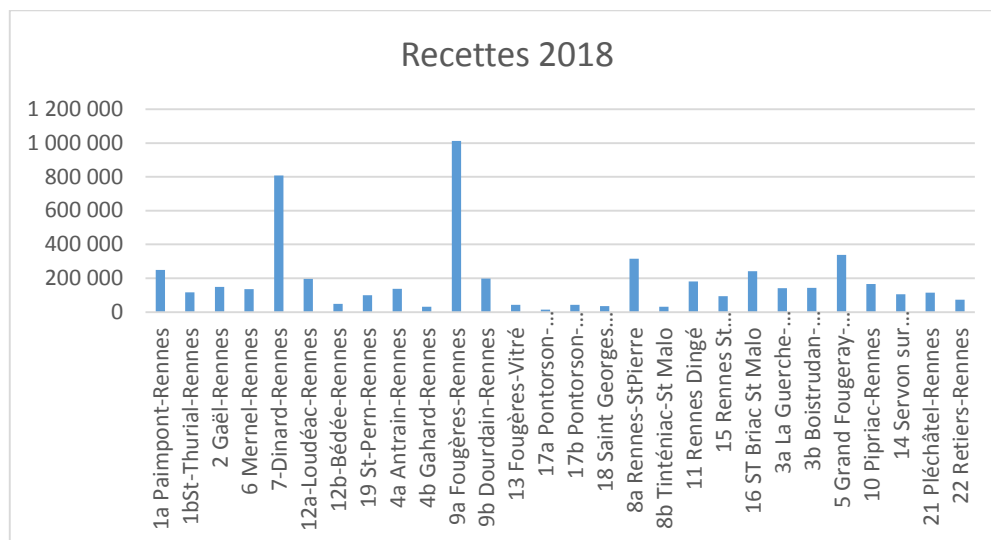
Les voyages commerciaux représentent 62% des voyages.

Concernant l'offre de transport pour les personnes à mobilité réduite, le bilan 2018 est de 169 réservations pour l'année.

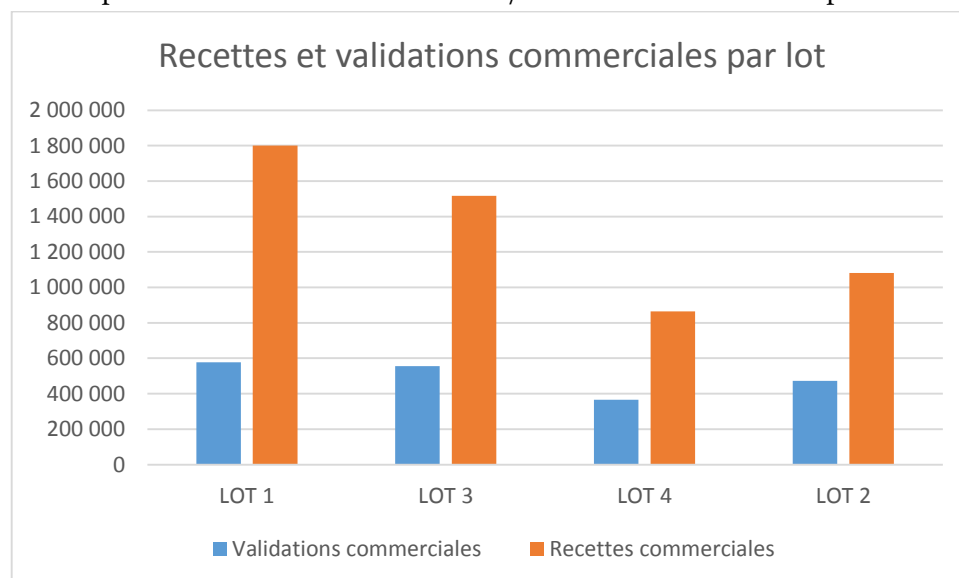
Le graphique ci-dessous montre les validations commerciales du réseau « ex-illeno » pour l'année 2018 des différentes lignes :



Le graphique ci-dessous montre les recettes commerciales du réseau « ex-illeno lignes » :



Le graphique ci-dessous présente les recettes commerciales/validations commerciales par lots :



La **recette au voyage** est légèrement supérieure à celle de l'année 2017 : 2,28 € contre 2,23 € et **les recettes commerciales ont augmenté de 4,87 % par rapport à 2017**. Comme en 2017, la prévision contractuelle n'est pas atteinte du fait d'une fréquentation plus basse que prévue, mais l'écart se réduit.

La contribution financière annuelle de la Région pour 2018 s'est élevée à 9 349 306 € HT.

Vous trouverez ci-dessous un tableau détaillant ces données pour chaque lot du réseau :

	KIV LOT 1	KIV LOT 3	KIV LOT 4	ILLEVIA LOT 2	GLOBAL
Nb de voyages commerciaux /an vendus	825 302	807 051	524 953	615 226	2 772 532
Nb de voyages scolaires/an vendus	253 024	703 664	659 452	238 844	1 854 984
% voyages commerciaux	77%	53%	44%	66%	59%
Fréquentation totale	1 078 326	1 510 715	1 184 405	854 070	4 627 516
Total charges d'exploitation	6 051 786 €	5 538 743 €	4 228 645 €	5 112 032 €	20 931 206 €

Total recettes directes (commerciales)	1 593 372 €	1 287 332 €	69		
Contribution forfaitaire	3 212 434 €	2 124 569 €	1 643 341 €	2 368 962 €	9 349 306 €
Rémunération scolaire	1 046 754 €	2 339 528 €	1 589 706 €	1 230 072 €	6 206 060 €
Total recettes collectivité	4 259 188 €	4 464 097 €	3 233 047 €	3 599 034 €	15 555 366 €
Total Recettes	5 852 560 €	5 751 429 €	3 929 499 €	4 506 333 €	20 039 821 €

4.4 Réseau de transport interurbain de voyageurs du Morbihan

Le réseau BreizhGo (Ex-TIM) est exploité sous la forme de 15 délégations de service public exploitées par 8 transporteurs, regroupant 16 lignes régulières et des lignes de doublages scolaires à destination de collèges et lycées mais ouvertes à tous les usagers.

Ces conventions ont pris effet à la rentrée 2015 pour une durée de 10 ans soit une échéance à la veille de la rentrée scolaire de 2025 à l'exception de la ligne TIM n°5 Baud- Auray – Vannes qui a pris effet à la rentrée 2016.

Les délégataires perçoivent une rémunération sous la forme :

- D'une rémunération par élève transporté garantissant l'équilibre économique initial des lignes scolaires, basée sur un prix par voyage fonction de la distance parcourue ;
- De l'intégralité des recettes commerciales ;
- D'une contribution forfaitaire d'exploitation garantissant l'équilibre économique initial de la ligne régulière (hors scolaires).

Les délégataires supportent les aléas de l'exploitation et assument à ce titre, le risque financier correspondant à l'adaptation nécessaire des moyens aux variations d'effectifs scolaires ainsi qu'à la marge d'incertitude sur la recette commerciale pendant la durée de la convention.

Le présent rapport expose les résultats de la période allant du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018 soit la 3^{ème} année d'exploitation pour l'ensemble des conventions et la 2^{ème} année pour la ligne TIM n°5.

Globalement, la fréquentation s'est élevée à **4 647 496 voyages** en augmentation de 2,8%. Les scolaires représentent 89% de la fréquentation totale du réseau.

La fréquentation commerciale s'élève à **511 286 voyages** soit une fréquentation en légère augmentation de 0,8%. Les conventions des lignes 1/18 –Auray-Quiberon/Etel-Auray, 3 Pontivy-Vannes, et 17 Pontivy – Lorient représentent à elles seules plus de la moitié des voyages commerciaux.

Le tarif du billet plein tarif est de 2€, et celui du carnet de 10 billets est fixé à 15€. Des abonnements mensuels et annuels sont également proposés avec réduction pour les usagers de moins de 26 ans. Près de trois voyages sur quatre sont réalisés avec des titres unitaires (billet unitaire ou carnet 10).

Les recettes commerciales sont évaluées à **667 067 € HT**, recettes perçues directement par les délégataires.

Concernant les scolaires, le réseau a transporté **11 503** abonnés quotidiens (demi-pensionnaires) et **1 530** abonnés hebdomadaires (internes). Ces chiffres sont en légère augmentation pour les abonnés quotidiens par rapport à 2016-2017. Les recettes issues des participations familiales se sont élevées à **1 336 037 € HT. Elles sont perçues par les délégataires.**

Les charges d'exploitation (hors marge) se sont élevées à **13 469 660 € HT**. La totalité des recettes perçues par les délégataires représente **2 086 685 € HT** soit un taux de couverture des charges à hauteur de 15%.

Le montant versé pour cet exercice, pour les abonnés scolaires par la région aux délégataires s'est élevé à 8 687 932 € HT et celui de la contribution forfaitaire versée à 3 179 947 € HT soit une contribution régionale à hauteur de **11 867 979 € HT**.

Le résultat global d'exploitation s'élève à **484 904 € HT** variable d'une convention la ligne 16 à – 184 988 € HT pour la ligne 5)

Vous trouverez ci-dessous deux tableaux détaillant ces données par convention du réseau :

Fréquentation 2017/2018 du réseau par convention :

	conventions	Voyages scolaires	Voyages commerciaux	% voyages commerciaux	Fréquentation totale
5	BAUD - AURAY - VANNES	914 350	47 990	5%	962 340
1	AURAY - QUIBERON ETEL - AURAY	723 426	134 104	16%	857 530
16	ETEL - LORIENT	694 346	37 420	5%	731 766
3	PONTIVY - VANNES	363 442	63 173	15%	426 615
17	LORIENT - PONTIVY	274 964	65 039	19%	340 003
10	ROCHEFORT EN TERRE - REDON	228 220	12 885	5%	241 105
8	MUZILLAC - VANNES ⁽³⁾	134 664	41 416	24%	176 080
11	SAINT-JEAN BREVELAY - VANNES ⁽³⁾	142 808	14 945	9%	157 753
6	LE BONO - AURAY	133 710	12 292	8%	146 002
14	GUEMENE/SCORFF - PONTIVY	125 522	9 015	7%	134 537
10	LA ROCHE-BERNARD - REDON	127 654	5 745	4%	133 399
9	QUESTEMBERT - VANNES ⁽³⁾	108 558	13 345	11%	121 903
12	LA GACILLY - REDON	79 294	3 627	4%	82 921
4	PLOERMEL- VANNES	51 842	21 102	29%	72 944
15	GOURIN - LORIENT	33 410	29 188	47%	62 598
	TOTAL	4 136 210	511 286	11%	4 647 496

Compte d'exploitation 2017/2018 du réseau par convention :

Par convention	ÉHT	TOTAL DES CHARGES en €HT	REVENUS €HT						TOTAL DES PRODUITS	RESULTAT D'EXPLOITATION		
			Abonnés Scolaires	Région		Participation familiales scolaires	Recettes commerciales directes	divers		Total autres recettes	€HT	%
				compensation forfaitaire d'exploitation	TOTAL							
1	AURAY - QUIBERON ETEL - AURAY	2 552 558	1 380 245	772 746	2 152 991	256 179	205 829	50 029	512 037	2 665 028	112 470	4,2%
3	PONTIVY - VANNES	1 323 108	965 926	293 047	1 258 973	111 171	87 434		198 605	1 457 578	134 470	9,2%
4	PLOERMEL - VANNES	311 858	194 015	66 178	260 193	20 231	32 044		52 275	312 468	610	0,2%
5	BAUD - AURAY - VANNES	2 307 698	1 249 772	472 774	1 722 546	313 056	64 280	22 828	400 164	2 122 710	-184 988	-8,7%
6	LE BONO - AURAY	273 771	223 081	12 028	235 109	46 748	9 261		56 009	291 118	17 347	6,0%
8	MUZILLAC - VANNES	508 506	348 414	116 526	464 940	31 308	42 332		73 640	538 580	30 074	5,6%
9	QUESTEMBERT - VANNES	468 618	395 113	59 356	454 469	11 002	12 051		23 053	477 522	8 904	1,9%
10A	ROCHEFORT EN TERRE - REDON	548 045	487 636	15 150	502 786	77 476	11 352		88 828	591 614	43 569	7,4%
10B	LA ROCHE - BERNARD - REDON	369 139	319 043	19 315	338 358	44 747	7 693		52 440	390 798	21 659	5,5%
11	SAINT-JEAN BREVELAY - VANNES	550 397	418 932	116 351	535 283	19 000	11 839		30 839	566 122	15 725	2,8%
12	LA GACILLY - REDON	210 467	180 010	7 367	187 377	28 978	3 440		32 418	219 795	9 328	4,2%
14	GUÉMENE - PONTIVY	339 970	249 466	61 419	310 885	43 743	12 795	374	56 912	367 797	27 827	7,6%
15	GOURIN - LORIENT	338 571	131 052	187 567	318 619	13 758	40 722		54 480	373 099	34 528	9,3%
16	ETEL - LORIENT	2 035 643	1 307 122	616 400	1 923 522	212 628	39 166	10 350	262 144	2 185 666	150 023	6,9%
17	PONTIVY - LORIENT	1 331 311	838 105	363 723	1 201 828	106 012	86 829		192 841	1 394 669	63 358	4,5%
TOTAL 2017-2018		13 469 660	8 687 932	3 179 947	11 867 879	1 336 037	667 067	83 581	2 086 685	13 954 564	484 904	3,5%

4.5 Ligne routière de transport de voyageurs BreizhGo Rennes

La ligne routière régionale de transport de voyageurs Rennes-Pontivy a pour objectif principal est de permettre une liaison rapide avec Rennes et Paris grâce à un nombre d'arrêts limité, des véhicules performants et des correspondances TGV pertinentes en gare de Rennes. Les principales communes desservies sont Pontivy, Josselin, Ploërmel et Guer.

Cette ligne routière régionale est exploitée dans le cadre d'un contrat de délégation de service public par le transporteur Keolis Armor. Le contrat de délégation a été renouvelé au 1er janvier 2015 pour une durée de 6 ans.

Le **niveau de fréquentation de l'année 2018** se révèle stable par rapport à 2017 avec 102 000 voyages (102 008 voyages en 2017). Ce résultat est inférieur à **l'objectif conventionnel** fixé à 140 756 voyages, soit 27,5% de moins.

Les voyages commerciaux augmentent légèrement (+1%) alors que les voyages scolaires diminuent (-33%). Cette baisse s'explique notamment par la perte des scolaires en septembre 2017 suite aux changements d'horaires mis en place pour assurer la continuité des correspondances TGV, ceux-ci n'étant plus adaptés aux besoins scolaires.

Les recettes commerciales se sont élevées à 713 050 € HT en augmentation de 5 % par rapport à 2017. Toutefois, **le niveau de recettes 2018 est inférieur à l'objectif fixé** à 845 268 € HT soit 18,5% de moins. On constate une augmentation significative de la recette moyenne au voyage qui était de 6,64€ en 2017 contre 6,99€ en 2018, dû notamment à la hausse des voyages sur l'origine/destination la plus longue Pontivy-Rennes.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 428 061 € HT.

La contribution financière annuelle de la Région pour 2018 s'est élevée à **560 852 € HT** conformément aux engagements contractuels. Le résultat d'exploitation est donc déficitaire de 154 153 € HT.

4.6 Ligne routière de transport de voyageurs BreizhGo Rennes - Dol - Le Mont Saint-Michel

La ligne routière Rennes / Dol de Bretagne – Le Mont Saint-Michel est exploitée depuis le 1^{er} janvier 2015 par Keolis Armor via un contrat de délégation de service public, pour une durée de 6 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2020. L'année 2018 constitue donc la quatrième année d'exploitation du contrat.

L'intérêt majeur de cette liaison est de permettre aux touristes de visiter le Mont Saint-Michel dans la journée au départ de Paris. Il existe deux types de missions sur la ligne routière régionale Rennes / Dol de Bretagne – Le Mont Saint-Michel :

- Rennes <> Le Mont Saint-Michel
- Dol de Bretagne <> Le Mont Saint-Michel

Pour l'année 2018, **la fréquentation est en hausse par rapport à 2017 : 84 807 voyages contre 78 881 en 2017 soit +7,5%.**

Le niveau de fréquentation est inférieur au niveau contractuellement négocié (84 807 voyages contre 101 236, soit -16%). Cet écart s'explique par une **baisse de la fréquentation touristique connue en début de contrat.**

Au niveau des **recettes**, on observe également que **le niveau enregistré en 2018 est nettement inférieur à l'objectif fixé** (951 677 € HT réalisés contre 1 114 468 € HT prévus soit 15% de moins) mais est **supérieur à celui enregistré l'année passée** (951 677 € HT contre 881 887 € HT en 2017 soit une hausse de 8%). Cela s'explique par un retour progressif à la hausse de la fréquentation touristique qui avait connu une forte baisse depuis 2015.

Les charges d'exploitation se sont élevées en 2018 à 577 831 € HT.

La **contribution financière annuelle** de la Région pour 2018 est **négative** aux engagements contractuels : **c'est donc le transporteur qui a versé une contribution à la Région en 2018** comme depuis 2015.

4.7 Ligne routière de transport de voyageurs BreizhGo Saint-Brieuc - Pontivy - Vannes / Lorient

Depuis le 1er septembre 2017, cette ligne routière régionale est gérée via un contrat de délégation de service public d'une durée de 7 ans (jusqu'au 31 août 2025). Le délégataire est la Compagnie Armoricaine des Transports (CAT), filiale du groupe Transdev.

Cette ligne revêt des enjeux forts : horaires adaptés aux déplacements quotidiens pour le travail, les études et complémentarité avec les lignes routières Pontivy – Vannes et Pontivy - Lorient.

L'année 2018 constitue la première année pleine d'exploitation de cette ligne. Le niveau de fréquentation de l'année 2018 est en deçà de l'objectif conventionnel : 141 843 voyages contre 162 493 soit 12,7 % de moins.

Au niveau des **recettes, celles-ci atteignent** 679 594 € en 2018 dont 377 176 recettes commerciales hors scolaires et hors compensation des titres TUB (réseau urbain de Saint-Brieuc Agglomération). Elles sont **supérieures de 22% à l'objectif de recettes fixé** (556 327 €). La recette moyenne par voyage s'élève à 4,79€, nettement supérieure à la recette prévisionnelle initiale (3,42€).

Les charges d'exploitation se sont élevées à 1 881 919 € HT.

La contribution financière de la Région de l'année 2016 s'est élevée à **1 363 987 € HT**, conformément aux engagements contractuels. Le résultat d'exploitation est donc positif à hauteur de 161 662 €.

L'ensemble des rapports des délégataires pour l'année 2018 s'agissant des lignes Rennes – Pontivy, Rennes – Dol - Le Mont Saint-Michel et Saint-Brieuc – Pontivy – Vannes / Lorient et du réseau BreizhGo en Ille-et-Vilaine (ex-illeno) et pour l'année scolaire 2017/2018 s'agissant des réseaux BreizhGo des Côtes d'Armor (ex-Tibus), Finistère (ex-Penn-ar-Bed) et Morbihan (ex-TIM) sont joints au dossier dématérialisé (accès par la rubrique consulter en ligne).